



1 an d'engagement des entreprises

*Le suivi des engagements
et les nouvelles initiatives*

Octobre 2018



Table des matières

■ L'ÉDITORIAL DE LAURENT BURELLE, PRÉSIDENT DE L'AFEP	5
■ LES CHIFFRES CLÉS	6
■ LE SUIVI 2018 DES 100 ENGAGEMENTS PRIS PAR 33 ENTREPRISES EN 2017	8
■ LES 21 NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE 12 ENTREPRISES	68
■ LE SOUTIEN AUX ENGAGEMENTS POUR LA CROISSANCE VERTE	88

L'éditorial de Laurent Burelle, Président de l'Afep



Conscientes de leurs responsabilités, les grandes entreprises ont au cours des dernières années pleinement intégré les problématiques environnementales dans leur activité quotidienne. Parce qu'elle repose sur le souci des écosystèmes qui les portent et leur permet de déployer leur activité, cette prise en compte résulte tout autant, sinon davantage, d'une démarche volontaire des grandes entreprises que d'une contrainte imposée par le législateur.

L'an dernier, 33 entreprises de l'Afep issues de 18 secteurs d'activité s'engageaient ainsi dans une démarche volontaire en faveur de l'économie circulaire, au travers de 100 actions relevant de thématiques diverses : de la gestion des déchets et du recyclage à l'économie de la fonctionnalité et l'éco-conception, de l'approvisionnement durable à l'écologie industrielle et territoriale, ou encore de l'allongement de la durée d'usage des produits au soutien des pratiques de consommation responsables.

Afin que ces engagements ne restent pas au stade de simples déclarations d'intention, il importait d'en effectuer le suivi ; comme pourront s'en assurer les lecteurs de ce recueil, cette démarche a bien été effectuée – et de manière sérieuse – par les entreprises.

On notera la grande transparence de l'information contenu dans ce recueil. Comme le montrent les éléments

très factuels qui composent ce recueil, les projets annoncés, pris dans leur ensemble, avancent de manière satisfaisante : 79% de l'ensemble des engagements pris en 2017 suivent le rythme initialement prévu et 16% sont même en avance par rapport aux objectifs initialement fixés. 16 % des actions sont arrivées à terme et une seule a dû être arrêtée. Pour les engagements menés à terme, 94 % ont atteint leur objectif et 6 % l'ont partiellement atteint.

Tous ces éléments montrent que les engagements d'entreprises peuvent faire l'objet d'une dynamique prise en compte avec sérieux.

Signe de l'effet d'entraînement susceptible de résulter de cette dynamique, trois nouvelles entreprises de l'Afep ont rejoint cette année les 33 initiales. Au total, ce sont une vingtaine de nouveaux projets qui seront lancés en 2018.

Ces engagements viennent s'ajouter aux engagements pour la croissance verte, qui sont des engagements réciproques entre acteurs économiques et l'Etat et que soutient l'Afep. Après la publication de la feuille de route par les pouvoirs publics, les grandes entreprises se présentent une nouvelle fois comme porteuses de solution et avancent avec détermination pour une économie plus circulaire.

On ne saurait toutefois s'en contenter car ces efforts doivent se poursuivre : l'Afep s'attachera au cours des mois qui viennent à élargir encore davantage la dynamique engagée.

Laurent Burelle,
Président de l'Afep

Les chiffres clés

Lorsque 33 entreprises membres de l'Afep ont pris publiquement **100 engagements** en faveur de l'économie circulaire en février 2017 à l'occasion d'un colloque au Ministère en charge de l'écologie, l'Afep a annoncé qu'elle allait effectuer un suivi régulier de ces engagements.

C'est chose faite avec la publication de cette brochure qui présente dans **une section dédiée le suivi de ces actions au cours de l'année 2018**.

L'Afep présente également dans le présent document :

- **les nouveaux engagements individuels pris en 2018** par ses membres en faveur de l'économie circulaire ;
- **la mobilisation des entreprises membres dans le cadre des « engagements pour la croissance verte »** (ECV) adoptés récemment avec les pouvoirs publics français.

1. Rappel sur les caractéristiques des engagements des entreprises pris en 2017

- Les 100 engagements pris relèvent de **18 secteurs** d'activité différents.
- La durée moyenne des engagements est de **6 ans** avec un minimum et 1 an et un maximum de 35 ans.
- Ils correspondent à **3 niveaux d'objectifs de façon équilibrée** : évaluer les flux de ressource, identifier les opportunités associées aux filières, et formuler des objectifs quantitatifs/qualitatifs ciblés.
- Les engagements répondent aux **7 leviers de l'économie circulaire** définis par l'ADEME associés à **1 levier transversal** « multi-acteurs » ajouté par l'Afep, en suivant la répartition suivante :

Tous les leviers d'action économie circulaire sont mis en œuvre



R Recyclage

MA Action Multi-acteurs

ADU Allongement de la durée d'usage

CR Consommation responsable

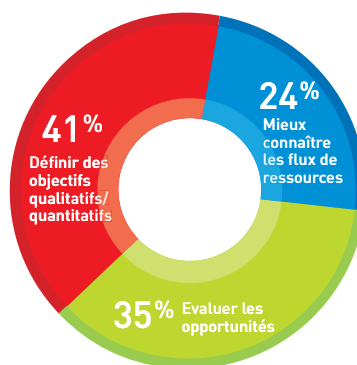
EF Economie de fonctionnalité

EIT Ecologie industrielle et territoriale

EC Eco-conception

AD Approvisionnement durable

Les trois niveaux d'enjeux sont bien représentés, notamment la nécessité de se fixer des objectifs précis



Les **caractéristiques détaillées** de chaque engagement pris en 2017 (acteurs impliqués, périmètre, leviers mobilisés, modalités détaillées) figurent dans le **document** publié en 2017.



2. Le suivi 2018 des engagements pris en 2017

- Pour effectuer le suivi, l'Afep a posé 3 questions à chaque entreprise pour chacun de leurs engagements :

- Quel est l'état d'avancement de votre engagement ?

- Les réponses possibles étaient : l'action est en cours, l'action a été menée à terme, ou l'action a été annulée.

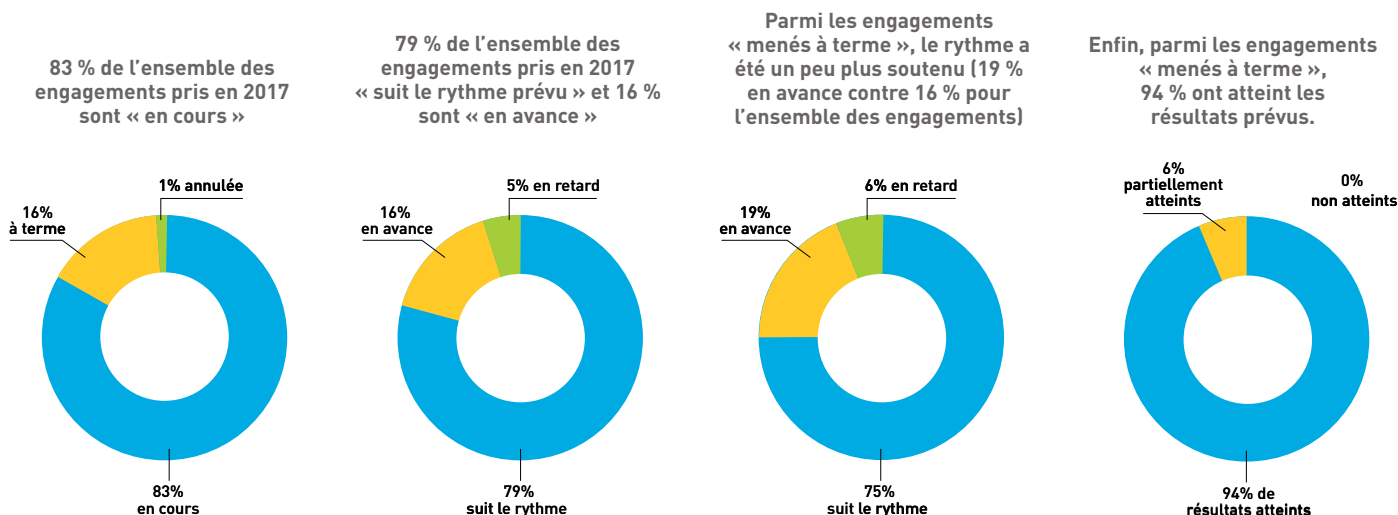
- Quel est le rythme d'avancement de votre engagement ?

- Les réponses possibles étaient : l'action suit le rythme de mise en œuvre prévu, l'action est en avance par rapport à ce rythme, ou l'action est en retard par rapport à ce rythme.

- Quelle est l'efficacité des engagements menés à terme ?

- Les réponses possibles étaient : les résultats ont été atteints, les résultats ont été partiellement atteints, ou les résultats n'ont pas été atteints.

Les principaux résultats du suivi 2018 sont les suivants :



3. Les nouveaux engagements des entreprises pris en 2018

- 21 nouveaux engagements ont été adoptés par 12 entreprises dont 3 entreprises nouvelles, membres de l'Afep, par rapport à la publication de 2017.
- Ces engagements visent également l'ensemble des leviers sur l'économie circulaire.
- Ils concernent de nombreux secteurs : tourisme, banque, grande distribution, des services y compris à l'environnement, automobile, solutions énergétiques, télécoms et équipements de grande consommation.

4. Le soutien de l'Afep et des entreprises aux engagements pour la croissance verte

Les pouvoirs publics français ont initié en 2016 les "engagements pour la croissance verte" (ECV) afin de renforcer le partenariat entre l'Etat et les porteurs de projets innovants en faveur de la transition écologique et en particulier de l'économie circulaire. L'Afep soutient cette démarche de mobilisation responsabilisant les acteurs sur les projets et leurs finalités. Jusqu'à maintenant, 8 projets ont été signés impliquant directement ou indirectement 9 entreprises de l'Afep. L'association encourage la poursuite des ECV dans une logique de transversalité et d'efficacité.

Le suivi 2018
des **100 engagements**
pris par 33 entreprises
en 2017

LE RAPPEL DES 33 ENTREPRISES :

• Air France	10	• Orange	37
• Arkema	10	• Pernod Ricard	40
• Bouygues	12	• PSA Groupe	43
• Carrefour	13	• Renault	44
• Crédit Agricole	14	• Saint-Gobain	45
• Danone	16	• Schneider Electric	46
• Eiffage	18	• Groupe Seb	48
• Elis	20	• Sequana - Arjowiggins Graphic	50
• Engie	22	• Société Générale	52
• Fnac	23	• Solvay	53
• Ingenico Group	25	• Suez	54
• Kingfisher	26	• Total	56
• LafargeHolcim	27	• Unibail-Rodamco	58
• Legrand	28	• Valeo	61
• L'Oreal	30	• Vallourec	62
• Michelin	34	• Veolia	64
• Nexity	36		

AIRFRANCE  Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Réduire son empreinte Carbone en particulier en promouvant les conditions de développement permettant d'alimenter les avions avec du biocarburant aéronautique durable		X	X	2015-2018
		Suivi de l'engagement			
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 06 mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Un engagement pour une croissance verte (ECV) signé, par 3 ministres français avec 4 autres grands partenaires industriels, présenté en date du 13 décembre 2017 dans le cadre de Word Efficiency - Sommet Climat. Participation d'Air France au Comité Directeur de l'Ecriture de la feuille de route Recherche sur les biocarburants aéronautiques en France, piloté par ANCRE (Alliance Nationale pour la coordination et la recherche). Plus de 8 réunions en 2017. Participation 4 jours au salon du Bourget (PARIS AIR LAB) pour information et sensibilisation des acteurs en place, sur la nécessité de trouver une équation économique viable pour l'utilisation des Biocarburants aéronautiques durables, sous l'égide d'ATAG (AIR TRANSPORT ACTION GROUP).				
Commentaires	Afin de partager les connaissances et d'identifier des solutions adaptées, Air France s'est inscrit dans un partenariat innovant public - privé et a signé en 2017, avec quatre autres grands groupes industriels français Airbus, Safran, Suez et Total, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) avec les Ministères de la Transition écologique et solidaire des Transports et de l'Economie et des finances. Cet ECV vise à promouvoir l'émergence de filières de biocarburant aéronautique durable en France, à des conditions économiquement viables qui s'inscrivent résolument dans l'économie circulaire. Cet ECV vient appuyer l'accord historique d'adoption par l'OACI d'un mécanisme de marché mondial pour la maîtrise des émissions de CO2 de l'aviation (CORSIA = Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation). Il confirme l'engagement d'Air France, et de ses partenaires d'aller plus loin dans la transition écologique pour une croissance verte en respectant les critères environnementaux, sociaux et économiques exigeants, des biocarburants durables pour l'aviation.				

ARKEMA INNOVATIVE CHEMISTRY	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	FAVORISER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LE RECYCLAGE 1.a - intensifier les actions de recyclage et de valorisation matière des déchets de l'entreprise 1.b - déployer le programme « value in waste » : promouvoir des projets de recyclage et valorisation dans nos usines			X	2016-2020
				X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	• Extension en 2017 de 21 à 28 sites européens du partenariat quadriennal SUEZ - ARKEMA • Lancement (Q1 2018) d'une démarche projet groupe « économie circulaire » animée par la direction développement durable avec un comité de pilotage trimestriel • Relance début 2018 du programme « value in waste »				
Commentaires	Le fait notable est la constitution début 2018 de la démarche « économie circulaire » en projet Groupe, animée par la direction Développement durable et avec pilotage au niveau du Comité Exécutif, impliquant non seulement les directions fonctionnelles mais aussi les « Business Units », et dépassant la simple logique « déchets ».				



Arkema INNOVATIVE CHEMISTRY	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	LIMITER LA CONSOMMATION DE RESSOURCES ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GES				
	2.a - améliorer de 1,5% par an l'efficacité énergétique de l'entreprise de 2016 à 2020, puis de 1% jusqu'en 2025 2.b - réduire les émissions de GES de l'entreprise de 50% d'ici 2025 par rapport à 2012			X X	2016-2025 2016-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée Action 2.a - indicateur extensif (en TWh – référentiel EFPI) = -1,57 % en 2017 – indicateur intensif (en indice base 100 en 2012 – référentiel EFPI) = -3,26% en 2017. Action 2.b - émissions directes - indicateur extensif (en Kt – référentiel EFPI) = -3,53 % en 2017 – indicateur intensif (en indice base 100 en 2012 – référentiel EFPI) = -13,3% en 2017.				
Résultats partiels/définitifs de l'action	• 86% de la consommation énergétique du Groupe soumise à diagnostics énergétiques. • 29 sites certifiés ISO 50001, soit 57% de la consommation totale Groupe. • 60 projets d'investissements financés dans le cadre du programme « ARK'ENERGY ». • Mise en place de dispositifs de traitement des émissions (Fr, USA, Chine) / sites « fluorés ». • Mise en place de programmes de recherche systématique de fuites / sites « fluorés ». • Changement de chaudières et de combustible (Chine).				
Commentaires	/				

Arkema INNOVATIVE CHEMISTRY		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	ORGANISER UNE CHAÎNE DE VALEUR DE RECYCLAGE DE POLYMERES Programme de développement d'un nouveau procédé de recyclage chimique de verre acrylique (PMMA)				X	2018 - 2022
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 25 septembre 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☒ Retardée (fin à 2022 au lieu de 2021)					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Lancement le 1 ^{er} octobre 2018 du projet européen « MMATWO » de recyclage chimique de PMMA, en remplacement de l'ancien projet REVERPLAST lancé en 2016.					
Commentaires	Le projet REVERPLAST, objet d'un Engagement pour la croissance verte (ECV) signé en avril 2016, est remplacé au 1 ^{er} octobre 2018 par le projet MMATWO, programme européen de développement d'un nouveau procédé de recyclage chimique de PMMA d'une durée de quatre ans, impliquant treize partenaires, dont quatre français, et qui s'inscrit dans le cadre du programme Horizon 2020 de la Commission européenne.					

BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Centraliser et déployer les solutions de réemploi / recyclage opérationnelles sur les chantiers	X	X	X	2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Sur l'opération « Neuilly GIM » le curage sélectif sur chantier a permis de réduire les coûts d'enlèvement en minimisant le tri qui aurait dû être réalisé sur des plates-formes externes. Le curage sélectif n'a pas induit de modifications de délais. Sur l'opération « Hyatt », les contraintes techniques liées aux principes de circularité ont permis de limiter les déchets et de mieux maîtriser les flux et l'avancement du chantier, plus de 500 meubles et équipements électro-ménagers ont été donnés à Habitat & Humanisme pour réemploi.				
Commentaires	/				

BOUYGUES	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Favoriser le réemploi des matériaux via une plateforme	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	DesignForEver a été absorbé dans NewLife. Le déploiement de la plateforme est toujours en cours.				
Commentaires	/				

Engagement 3	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
	Utiliser l'Action Tank « ville durable et économie circulaire » du Groupe Bouygues comme organe de décision pour accélérer la mise en œuvre de nouvelles solutions et modèles économiques basés sur le concept de l'économie circulaire et de l'offre intégrée	X	X	X	2017-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Proprio 3.0 sera opérationnel fin 2018. Heart City est devenu une offre commerciale à part entière. A date, le défis « Rethink the City » est en cours et 3-4 projets qui en sont issus sont présentés à l'Action Tank de juillet 2018				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Lancement par l'entreprise d'une initiative internationale pour supprimer la distribution des sacs de caisse à usage unique : engagement par l'entreprise de leur suppression avant 2020 dans ses magasins intégrés dans le monde	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Baisse de 12% des sacs distribués en 2017 au Brésil, soit plus de 100 millions de sacs évités				
Commentaires	Au Brésil, le seul pays intégré du Groupe à ne pas avoir déjà supprimé la distribution gratuite des sacs de caisse à usage, le projet est en cours. En 2017, le pays a évité la distribution de plus de 100 millions de sacs plastiques en 2017, soit une baisse de 12%. Carrefour Brésil travaille avec d'autres groupes de distribution en vue de l'adoption d'une législation interdisant la distribution gratuite de sacs de caisse à usage unique (comme c'est déjà le cas à Sao Paulo) dans l'ensemble du pays.				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Proposer des produits et services innovants « La Carte Environnement » : Eco-conception de la Carte Bancaire avec création et mise en place d'une filière de recyclage		X	X	2013-2017
	Suivi de l'engagement				
	Avancement de l'action	1/ Date du suivi 17 mai 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours sur le volet écoconception ☒ Menée à terme sur le volet recyclage ☐ Annulée		
3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Pour le volet « éco-conception » : de nouvelles voies de recherche pour le volet « écoconception » sont en cours. Même si cette innovation industrielle avait demandé des recherches et des développements spécifiques, les résultats de l'expérimentation, avec un recul de 3 ans, font apparaître quelques points de difficulté, principalement concentrés sur les conditions de vieillissement des cartes produites : le support en PLA supporte difficilement l'allongement de la durée de validité des cartes. Pour cette raison, le Comité Développement Durable de Crédit Agricole SA a pris la décision, fin 2017, de cesser la production de cartes bancaires en PLA et de réorienter les recherches vers des solutions alternatives, plus qualitatives et plus durables. Dans cette perspective, un groupe de travail a été chargé, pour les deux prochaines années, d'identifier les impacts sociaux et environnementaux des moyens de paiement sur le plan industriel et de faire une projection des moyens de paiement du futur en intégrant la dimension RSE. Pour le volet "recyclage" des cartes bancaires Résultats ☒ Atteints pour le volet recyclage des cartes bancaires ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Depuis son lancement, le recyclage rencontre un vrai succès, qui devrait d'ailleurs s'amplifier dans les prochaines années : • 10 tonnes : l'objectif fixé par le Groupe ; • 16,5 tonnes : de cartes bancaires recyclées en 2017 ; • 3 millions : de cartes bancaires collectées sur le réseau Crédit Agricole en 2017 ; • 58,5 tonnes : de cartes bancaires recyclées au total depuis 2013 par l'ensemble du réseau Crédit Agricole ; • 1 kg de métaux précieux recyclés depuis 2013 (notamment de l'or).				
Commentaires	/				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)				
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)					
Engagement 2	Le Crédit Agricole lance le chèque responsable certifié PEFC «Chéquier Responsable » Mise à disposition d'un chéquier garantissant à ses clients que le chéquier qu'il utilise est issu de forêts gérées durablement	X			2016-2017				
	Suivi de l'engagement								
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 17 mai 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée							
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée								
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Le traitement d'un chèque coûte environ un euro, soit 50 fois plus cher que celui d'une transaction électronique par virement ou par carte, selon les conclusions de l'étude des consultants de PPI. La France fait figure d'exception en Europe où le chèque a presque disparu, avec un peu plus d'un paiement sur 10, hors espèces, effectué par chèque. La France représente ainsi 84 % des chèques émis dans la zone euro. Une fidélité qui s'explique par l'habitude et par la gratuité de ce moyen de paiement. Le groupe Crédit Agricole propose désormais des chèques issus de forêts gérées durablement et est toutefois engagé dans une stratégie nationale des paiements développant les alternatives au chèque avec par exemple un groupe de travail sur le paiement durable de demain. Des travaux ont été engagés : une mission d'exploration sur les Paiements Durables De Demain (P3D) a été ainsi confiée aux étudiants du Master de Management de la Technologie et de l'Innovation (MTI) de l'Université Paris Dauphine. L'enjeu est d'importance car le coût global du chèque s'élève à près de 3 Mds€.								
Commentaires	/								

 DANONE	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Politique Climat : objectif zéro net carbone d'ici 2050 sur le périmètre élargi de responsabilité au travers de solutions co-créées par Danone et son écosystème	X	X	X	2015-2050
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Comme annoncé dans sa politique climat dès 2015, Danone s’est fixé pour objectif zéro net émissions de carbone à l’horizon 2050 sur l’ensemble de sa chaîne de valeur. Dans cette perspective, Danone a établi des objectifs ambitieux pour 2030, tous deux approuvés par SBTi (Science Based Target Initiative): réduire ses émissions de 50% sur son périmètre de responsabilité élargi, direct et partagé (périmètres 1, 2 et 3) et réaliser une réduction absolue de 30% des émissions sur les périmètres 1 et 2*. Entre 2008 et 2016, Danone a atteint une réduction de 50% de l’intensité des émissions sur sa chaîne de valeur, incluant les opérations, l’emballage et la logistique (hors agriculture). A fin décembre 2017, Danone a réduit ses émissions de gaz à effet de serre (A périmètre d’activité constant, à méthodologie constante) en intensité de 10,5% sur son périmètre élargi (scope 1, 2 et 3) et de 9,7% ses émissions en valeur absolue sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2015. L’agriculture représente 60% de l’empreinte carbone de Danone. Après le secteur de l’énergie, elle est le deuxième émetteur de carbone au niveau mondial. Des pratiques telles que la réduction du labourage et le rejet des résidus de culture au sol peuvent transformer un sol émetteur de gaz à effet de serre (GES) en un agent rétenteur de carbone. En plus de séquestrer le carbone, les sols sains stimulent la productivité et renforcent la résilience climatique. C’est pourquoi Danone a annoncé lors de la COP23 à Bonn en novembre 2017 son engagement en faveur de l’agriculture régénératrice pour réduire largement ses émissions dans le futur et répondre à la demande de naturalité et de transparence des consommateurs. De plus, Danone a rejoint l’initiative RE100 et a pris un engagement de transition vers une électricité de source 100% renouvelable d’ici 2030, avec une étape intermédiaire de 50% d’ici à 2020. A fin décembre 2017, 18,2% de l’électricité consommée dans les usines de Danone est d’origine renouvelable.				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Politique Emballages : co-construire l'économie circulaire des emballages en se fournissant en matériaux durables et en créant une seconde vie pour tous les plastiques	X	X	X	2016-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	En 2017, Danone a annoncé le renforcement de son engagement pour une économie circulaire au travers d'un partenariat de 3 ans avec la Fondation Ellen MacArthur visant à accélérer la transition vers une économie circulaire. En devenant le neuvième partenaire mondial de la Fondation, Danone souhaite intégrer davantage les principes de l'économie circulaire dans ses opérations. En synthèse, les performances de Danone à fin 2017 : • 46% des filiales ont une feuille de route pour l'amélioration de la recyclabilité de leurs emballages qui est définie au niveau de la filiale, au niveau du Métier ou de la Région (Périmètre Danone Way, voir Note méthodologique). • 91% des déchets d'emballages des usines Danone sont valorisés. • Poursuite du déploiement d'un outil d'éco-design dans le process de développement produit en faveur de la transition vers une approche 100% « circular by design ». L'année 2017 a également été marquée par la mise en œuvre de plusieurs initiatives afin d'explorer et utiliser des plastiques bio-sourcés, c'est-à-dire issus de ressources durables et renouvelables, telles que : • La création de l'Alliance NaturALL Bottle avec Nestlé Waters et la start-up californienne Origin Materials pour développer et lancer à grande échelle un plastique (PET1) intégralement issu de matériaux bio-sourcés, en l'occurrence issu de la biomasse, comme le carton usagé ou la sciure de bois n'entrant pas en compétition avec des ressources destinées à la production alimentaire, humaine ou animale. • La marque So Delicious (DanoneWave, Produits Laitiers et d'Origine Végétale, Noram) qui a mis sur le marché une bouteille en plastique à 80% issu de plantes pour son lait d'amandes.				
Commentaires	/				

 DANONE	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réorganisation de la fonction achats en «Cycles» autour des matières premières stratégiques de Danone	X	X	X	2015-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Danone poursuit la mise en place d'une organisation Achats intégrant les enjeux de développement durable au cœur des équipes. Cette nouvelle organisation a permis à ses deux équipes de co-construire et mettre en place des projets innovants pour transformer la stratégie d'achats durables de Danone. Ainsi, en 2017, l'équipe Cycle lait a lancé un nouvel outil commun à l'ensemble des filiales visant à évaluer l'impact carbone de l'une des matières premières stratégiques de Danone : le lait. Ce lancement a été accompagné par l'ensemble des équipes Achats et Développement durable créant des synergies en matière d'achats mais également de manière de travailler pour l'ensemble des collaborateurs engagés dans cette démarche.				
Commentaires	/				

 DANONE	Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Expérimenter des solutions innovantes pour une économie circulaire avec le Fonds Danone pour l'Ecosystème		X	X	X	2009-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Le fonds Danone pour l'Ecosystème soutient des projets d'innovation sociale notamment en termes de recyclage inclusif, agriculture et protection de l'eau. L'objectif est de développer et renforcer la solidité économique des petits partenaires locaux de Danone, et ce, tout au long de la chaîne de valeur. A ce jour, le fonds Danone pour l'Ecosystème a soutenu 71 projets à travers le monde, qui ont contribué à la professionnalisation à près de 55 000 personnes bénéficiant à plus de 4 millions de personnes. Ainsi en 2017, le fonds Danone pour l'Ecosystème a poursuivi son engagement en faveur de l'économie circulaire via de nouveaux projets. Par exemple : • Le projet Pick-it au Ghana vise à améliorer les taux de recyclage, ainsi que les conditions de vies des chiffonniers, contribuant à renforcer l'industrie locale du recyclage. • Le projet « Les Pieds sur Terre » en France au sein duquel Danone, avec MiiMOSA, leader européen du financement participatif de projets agricoles et alimentaires, s'engage à co-financer, aux côtés des citoyens, les projets des éleveurs partenaires qui contribuent à réduire l'empreinte carbone de l'élevage laitier. Grâce au projet « Les Pieds sur Terre », Danone soutiendra, pour les 5 ans à venir, plus de 300 projets.					
Commentaires	/					

 Intitulé de l'engagement / actions			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Revendiquer une politique Développement Durable notamment appuyée sur l'économie circulaire		X	X	X	2016-2018
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Renouvelée en 2016, la politique Développement Durable groupe intègre la notion d'économie circulaire. Cette politique structure les actions déjà mises en place et les orientations à suivre. En déclinaison de cette politique, un concours interne « Best Of de l'économie circulaire » a été organisé fin 2017- début 2018 afin de mutualiser les bonnes pratiques et dresser un état de l'art des pratiques innovantes. Les programmes d'accompagnement internes (Fonds, base de référence, projet pilote d'écoquartier à Châtenay-Malabry) intègrent l'économie circulaire comme piste incontournable vers la transition écologique de la filière. Une charte dédiée à l'économie circulaire est en cours d'élaboration et devrait être diffusée au 3 ^e semestre 2018.					
Commentaires	/					



 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Plan route 2016 – 2020 • Relever les ambitions du nouveau plan Route 2016-2020 en matière d'économie circulaire. • Individualiser les objectifs chiffrés et suivre trimestriellement sur chacune des régions route du groupe. • Atteindre le taux de recyclage de 20% en 2020	X	X	X	2016-2020
	Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Taux de recyclage d'agrégats d'enrobés en centrale: 18.5% pour les postes détenus à 100% (objectif 2020 : 20%) et 16.6% pour l'ensemble des postes (objectif 2020 : 18%). Taux d'utilisation de matériaux recyclés dans les matériaux d'apport sur le chantier : 32.2% (objectif 2020 : 29%).				
Commentaires	Pour réduire l'impact environnemental de l'activité route, un plan de réduction des émissions de CO₂, et de déploiement du recyclage est engagé et suivi annuellement. Ce plan définit les 12 indicateurs communs aux 6 régions route Eiffage (correspond au découpage géographique - 5 en France et la Guyane). Pour chaque indicateur un objectif précis est décliné pour chacune des régions route. Le suivi des indicateurs se fait annuellement lors d'une journée de restitution en présence de chaque Directeur de région accompagné de ses équipes et experts concernés. En fonction des résultats, des actions correctives peuvent être décidées. Le précédent plan 2012-2015 a permis de recycler 15% des agrégats d'enrobés en centrale et d'utiliser 24% de matériaux recyclés directement sur les chantiers. Objectif 2020 : Recyclage d'agrégats d'enrobés en centrale à 20% (pour les sociétés possédées à 100%) au niveau national. Les objectifs du plan 2016-2020 sont en passe d'être atteints.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Déployer une plateforme de tri des déchets inertes compacte mutualisée et multiservices au bénéfice de différents chantiers et ouverte aux autres professionnels			X	2016-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints La plateforme NOÉ bordelaise, a été inaugurée en octobre 2017, dispositif très innovant et complet de services mutualisés inter-chantiers, elle associe non seulement base-vie, espaces de co-working, salles de réunion, parking et service de navettes mais propose également des solutions de recyclage et valorisation des déchets, de réemploi des terres excavées et de vente de matériaux, et un service de logistique, ainsi que des services de restauration, de location de matériel et de gestion des ressources humaines.				
Commentaires	Eiffage a la volonté de dupliquer la plateforme sur d'autres sites en France, cependant la mise en place d'une telle coopération est tributaire de volontés diverses extérieures à Eiffage, comme du contexte local (espaces disponibles, contexte économique, partenariats, ...).				

		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Développer et déployer des solutions R&D sur des solutions de réemploi / revalorisation opérationnelles sur les chantiers		X	X		2015-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 06 mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Mise en place effective des deux fonds de soutien Seed’Innov et E-FACE qui permettent notamment de soutenir la R&D et l’innovation en matière d’économie circulaire. Eiffage Route a mis au point Recytaal-ARM®, un procédé qui combine un liant végétal bio-sourcé issu de coproduits de la sylviculture et de l’industrie papetière et un procédé de retraitement en place et à froid. Les agrégats d’enrobés qui en sont issus sont fabriqués et mis en œuvre à température ambiante, ce qui contribue à la réduction de l’empreinte environnementale des travaux d’entretien routier. Un essai concluant de ce procédé sur une section témoin a été réalisé en juillet 2017 à Aumont (Jura) grâce à un atelier de retraitement mobile (ARM). Dans la même idée, un autre projet met en œuvre une alternative à l’évacuation de déblais et à l’apport de matériaux neufs. Après ouverture du sol à l’aide d’une trancheuse, le concept permet de trier sur place les matériaux, ce qui réduit la quantité excavée, l’apport de matériaux neufs, mais également notre empreinte carbone en limitant ainsi les flux de transport - Eiffage Infrastructures / Eiffage Génie Civil.					
Commentaires	Un projet de plateforme de réutilisation de matériaux déconstruits pour le projet d’aménagement LA VALLÉE sur Châtenay-Malabry est opérationnel depuis septembre 2018 (voir nouvel engagement de Eiffage n°5 p.81).					

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Promouvoir en France l'économie de fonctionnalité, en démontrant les bénéfices environnementaux des services de location-entretien d'articles textiles par rapport à des modèles économiques plus classiques, basés sur l'achat et la possession de produits	X	X		2015-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Juin 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Contribution à une étude sectorielle pan-européenne, publiée par l'ETSA (European Textile Services Association) en mai 2018, présentant d'une part l'adéquation du modèle économique des entreprises du service textile avec les principes de l'économie circulaire et d'autre part, les pratiques vertueuses du secteur en matière de réutilisation et de recyclage des textiles en fin de vie. Analyses de cycle de vie en cours pour d'autres familles de textiles ELIS.				
Commentaires	ELIS, leader pan-européen de la location-entretien d'articles textiles, s'attache à développer des process respectueux de l'environnement. A la différence d'un modèle économique classique, qui crée de la croissance par la consommation de produits, le modèle de location-entretien ELIS basé sur l'économie de fonctionnalité, contribue à réduire la pression sur l'environnement, tout en favorisant la croissance économique et la pérennité des emplois sur un territoire.				



 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Valoriser 90% des textiles usagés de l'entreprise d'ici 2020 en France	X	X	X	2017-2020
	Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Juin 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	• En 2017, plus de 2300 tonnes de textiles réformés ont été collectés dans les blanchisseries françaises pour être recyclés par nos prestataires agréés, soit 18% de textiles recyclés en plus par rapport à 2016.				
Commentaires	Les textiles réformés par ELIS sont collectés pour être transformés en chiffons industriels ou en feutres non tissés destinés à l'isolation thermique ou phonique (secteurs automobile et bâtiment).				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire de 25% les consommations d'eau de l'entreprise en France d'ici à 2020, par rapport à 2010		X	X	2010-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Juin 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance (décembre 2016) ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Résultats ☐ Atteints ☒ Partiellement atteints ☐ Non atteints En décembre 2016, les blanchisseries ELIS en France avaient réduit leur ratio de consommation en eau de 25,6% par rapport à 2010 ; à fin décembre 2017, c'est une baisse de 29% qui est enregistrée par rapport à 2010.				
Commentaires	Grâce à sa politique volontariste d'investissements industriels et au déploiement et l'animation des bonnes pratiques en matière d'économie d'eau, les blanchisseries françaises ELIS en France ont atteint à fin décembre 2016 l'objectif fixé d'économie d'eau, à savoir -25% de consommation d'eau rapportée au kg de linge livré entre 2010 et 2020. Fort de ce succès, ELIS fixe à ses blanchisseries françaises un nouvel objectif : "réduire de 35% les consommations d'eau d'Elis en France d'ici à 2020, par rapport à 2010".				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Impulser les gaz renouvelables : biogaz, biométhane de première, deuxième et troisième génération		X	X	2011-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 21 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Méthane première génération : deux projets de méthanisation en chantier et 30 contrats d'achat de biométhane en cours. Méthane deuxième génération : la plate-forme GAYA a été inaugurée en octobre 2017. Elle est désormais en phase finale des essais et d'optimisation des procédés.				
Commentaires	Fort engagement d'ENGIE pour l'économie circulaire du biométhane : plusieurs projets (LIGER, AGRIBIOMETHANE, etc.) ont fait l'objet d'une boucle locale du biométhane, avec une valorisation auprès d'acteurs locaux du biométhane produit, au travers des garanties d'origine.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Développer la récupération d'énergie sur les processus industriels et tertiaires	X		X	2015-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 05 mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Le gisement de chaleur fatale industrielle en France est évalué par l'ADEME à 50 TWh environ. La volonté d'ENGIE Cofely est de valoriser une part significative de ce gisement en développant une offre adaptée. En ce sens, la création d'outils d'étude et la mise en place d'une coordination au niveau national visent à : - sensibiliser les forces commerciales à la prospection et à l'étude de projets de valorisation de chaleur fatale - partager les actions commerciales pour pouvoir répliquer et standardiser les offres.				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Outiller de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle	X	X		2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 05 mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	1 prototype de service digital en cours de test par trois sites pilotes en France et en Allemagne, service qui sera opérationnel fin 2018/début 2019.				
Commentaires	Les projets INSPIR'ECO et PLACE'in se sont terminés avec succès. Leurs résultats constituent aujourd'hui les bases du projet européen BE CIRCLE lancé début 2017 avec l'objectif de développer un service digital opérationnel d'accompagnement des écosystèmes industriels dans leur transition vers une économie circulaire, concrétisant ainsi les travaux précédents. BE CIRCLE bénéficie d'un financement européen via le soutien de la KIC Climat. Les partenaires du projet sont ENGIE (France), le Syndicat Mixte INSPIRA (France), ARX IT (Suisse), Ecole Polytechnique (France), CNR (France), Provadis (Allemagne). Le service BE CIRCLE est actuellement en cours de test par trois sites pilotes en France et en Allemagne et sera disponible à la commercialisation fin 2018/début 2019. Plus d'information avec ce lien				

Engagement	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
1	Donner une seconde vie aux produits techniques	X	X		2014-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 06 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints 100% des produits retournés sont couverts par la charte. Une bonne partie est rachetée par des associations de l'économie sociale et solidaire favorisant le réemploi.				
Commentaires	/				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Apporter une information sur l'impact environnemental		X	X	2014-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 06 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Difficulté à couvrir l'ensemble des produits du fait de leur rotation rapide en magasin et sur fnac.com. En revanche travail de fond sur la méthodologie et sur l'adoption d'un logo officiel en partenariat avec l'Ademe et le Ministère de l'environnement.				
Commentaires	• FNAC DARTY a déployé en juin 2018 le nouveau logo d'affichage d'impact environnemental sur le TV, tablettes, PC et smart phones, sur fnac.com et dans ses magasins Fnac. • Le déploiement sur Darty.com et dans les magasins Darty est prévu en septembre 2018. • Cette note permettra aux clients de comparer les produits suivant leur impact sur l'environnement.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Organiser le tri et la revalorisation des déchets	X	X		2017-2019
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 06 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Rationalisation en cours des prestataires de collecte des déchets en magasin, pour permettre une meilleure maitrise et suivi. Collaborations avec des bailleurs pour améliorer le tri et le recyclage des déchets dans les centres commerciaux.				
Commentaires	/				

		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Etendre la démarche d'éco-conception des terminaux Ingenico et réaliser un benchmark avec la concurrence			X		2016-2018
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Objectif d'intégrer 20% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits déjà dépassé = 37% à fin 2017 Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Des gaps sont mesurables entre deux générations de terminaux, par exemple pour la gamme Lane/5000 (par rapport à la précédente gamme iSC250), les améliorations suivantes sont obtenues : • 35% pour le poids du terminal ; • 60% pour le poids des pièces plastiques ; • 21% pour la surface du circuit imprimé ; • 27% pour le poids du circuit imprimé et des composants ; • 13 % pour la consommation du terminal en attente d'utilisation.					
Commentaires	La démarche d'éco-conception sera renouvelée pour les gammes de produits à venir.					

		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Etendre la couverture géographique des programmes de recyclage de terminaux Ingenico en fin de vie			X		2016-2018
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Des solutions de recyclage des terminaux Ingenico en fin de vie sont mises en place dans les pays de l'Union européenne. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'économie circulaire, le Groupe soutient cette initiative en la déployant au-delà de l'Union européenne, comme par exemple en Australie, au Brésil, au Canada, en Colombie, aux États-Unis, au Mexique, aux Philippines, à Singapour, en Thaïlande et en Chine.					
Commentaires	Des directives en matière de gestion des terminaux en fin de vie sont en voie de formalisation au niveau du Groupe pour pouvoir promouvoir la collecte et le recyclage des DEEE auprès des clients à travers l'ensemble des pays où Ingenico Group est présent.					

Kingfisher	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Proposer 1000 produits répondant aux enjeux de l'économie circulaire à l'horizon 2020 (Les points de vente du groupe Kingfisher offrent en moyenne de 11 000 références pour les plus petits formats à 50 000 pour les plus grands)		X	X	2012-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☐ Menée à terme ☒ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☒ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Objectif d'intégrer 20% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits déjà dépassé = 37% à fin 2017 Résultats ☐ Atteints ☐ Partiellement atteints ☒ Non atteints				
Commentaires	En 2017, les objectifs de l'entreprise en matière d'économie circulaire ont été revus, et consolidés dans le cadre des efforts de l'entreprise pour continuer à considérer la circularité dans tous les aspects de notre activité. Par conséquent, ce premier engagement a été transformé, en rendant l'engagement plus ambitieux avec l'engagement n°2 ci-après.				

Kingfisher		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Mettre en place 10 chaînes de valeur circulaires à l'horizon 2020 (révisé : extension à 20 chaînes de valeur pour 2025)		X	X	X	2012-2020 révisé 2018-2025
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☒ Retardée (période retenue 2018-2025 au lieu de 2012-2020)					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Objectif d'intégrer 20% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits déjà dépassé = 37% à fin 2017					
Commentaires	Suite au lancement de notre nouvelle stratégie RSE, l'objectif initial (« Mettre en place 10 chaînes de valeur circulaires à l'horizon 2020 ») a été transformé en un nouvel objectif, plus ambitieux qui est étendu à 20 chaînes de valeur circulaires d'ici 2025, y compris les services ainsi que les structures internes de l'entreprise. Pour approfondir cet objectif, l'entreprise développe de nouveaux projets, notamment en se concentrant sur des questions importantes pour les clients, comme la longévité et la durabilité des produits, y compris avec la création de garanties plus longues pour certains produits. Le nouvel objectif retenu pour la période de 2018-2025 est le suivant : créer d'ici 2025 vingt chaînes de valeur (produits ou services) qui aident les clients de l'entreprise à réduire la consommation de ressources, à prolonger la durée de vie des produits ou services et à favoriser le recyclage des produits. 1. L'entreprise travaille depuis plusieurs années sur une approche circulaire, dès la conception de ses produits. Grâce au produit easyGrow, l'entreprise a éliminé le polystyrène expansé des 140 000 plantes à massif vendues par B&Q chaque année. Il a été remplacé par du plastique PET recyclé qui peut facilement être recyclé, et ce plusieurs fois. L'entreprise est également passée de la tourbe à une fibre de coco plus durable, sous-produit de l'industrie de la noix de coco. 2. En 2017, l'entreprise a lancé le compost de jardin Pro Grow. Pro Grow est fabriqué à partir de déchets verts collectés dans les foyers britanniques et transformé en un compost riche en tourbe naturelle. Celui-ci est à son tour utilisé pour nourrir de nouvelles plantes dans les jardins des clients, complétant ainsi ce cercle vertueux. 3. L'entreprise a initié en 2016 des opérations de reprise de produits en magasin, sur 5 catégories de produits (peintures, ampoules, robinets, radiateurs électriques, outillage) afin d'inciter les clients à recycler. A titre d'exemple, 41 tonnes de peinture et 105 de produits électriques ont été collectés en 2017. 4. À ce jour, l'entreprise dispose de deux gammes de produits en vente, générant des ventes de plus de 9 millions de livres (€10.2 millions) en 2016/17.					



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Créer plus de valeur autour des déchets – notamment en valorisant et en recyclant 80 millions de tonnes déchets par an d'ici 2030 – en continuant d'offrir une solution de valorisation des déchets calorifiques et de recyclage des déchets minéraux dans nos cimenteries grâce au co-processing, une alternative à l'enfouissement et à l'incinération			X	2016-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	53 millions de tonnes traitées en 2017.				
Commentaires	En 2017, grâce à l'activité de traitement de déchets Geocycle, l'entreprise a évité l'émission de 8 millions de tonnes de CO2 par le procédé cimentier à l'échelle du groupe. De plus, la signature d'un engagement pour la croissance verte en 2018, aux côtés des autres producteurs de ciment et des acteurs du recyclage, contribue à cet objectif. Ainsi la cimenterie de Contes (06) participe à l'atteinte d'un taux de 90% de valorisation des déchets de bois issus de la déconstruction en 2020 par rapport 2015 et ce, grâce au co-processing. Cet engagement contribue ainsi : - à structurer cette filière de déchets non valorisables sous forme de matière ; - à augmenter l'utilisation de la biomasse, énergie renouvelable ; - et à diminuer l'utilisation de combustibles fossiles dans le procédé cimentier. Ce procédé permet également d'améliorer l'efficacité des ressources. A titre d'exemple, l'usine de Retznei en Autriche appuie désormais sa production de ciment sur 15% de matières minérales recyclées (déchets de démolition) en substitution aux matières premières naturelles, et ce grâce au co-processing.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Développer l'offre de produits et de services de recyclage et de valorisation des déchets issus de la construction et de la déconstruction – notamment en multipliant par quatre l'offre de granulats recyclés d'ici 2030	X	X	X	2016-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	5,2 millions de tonnes de granulats recyclées produits en 2017 – avec un objectif de 26 millions de tonnes en 2030.				
Commentaires	En France, l'emploi de matériaux recyclés progresse dans les nouvelles constructions. Ainsi LafargeHolcim a vendu 150 000 m³ de béton contenant des granulats recyclés. A Bordeaux, le groupe a contribué à la construction d'un habitat social et d'un pôle territorial de solidarité en fournissant plus de 4000 m³ de béton recyclé. Ces granulats recyclés proviennent de déchets de chantiers locaux. Il s'agit du premier chantier de la Région Aquitaine à utiliser un tel volume de béton recyclé. A Avignon, la communauté de communes a privilégié un bilan carbone sobre et une logistique optimisée pour la construction d'une nouvelle ligne de Tramway. LafargeHolcim a ainsi récupéré les déblais de chantier pour en traiter une partie grâce à une plateforme de recyclage située à moins de 3 km du lot. Les granulats issus du chantier ont été ainsi recyclés et complétés par des déblais d'autres chantiers - eux aussi recyclés -, pour fournir le chantier du Tramway en granulats recyclés à usage TP (voies).				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Déployer le “LEGRAND WAY for eco conscious design”	X			2015-2018
	Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Q1 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'appropriation des pratiques par les équipes de R&D suit le rythme défini dans la feuille de route 2015-2018.				
Commentaires	Dans le cadre de sa feuille de route RSE 2014-2018, Legrand a mis en place un processus d'évaluation des pratiques de ses centres R&D pour piloter leur progression dans l'acquisition des savoir-faire de l'éco-conception (Legrand Way toward eco-conscious design). La politique de Legrand en matière d'éco-conception s'articule autour de 7 pratiques qui constituent un parcours d'intégration progressif pour l'ensemble des centres de R&D du Groupe. A fin 2017, pour 94 % des centres de R&D du Groupe les pratiques de priorités 1 ont été mises en place pour un objectif à 100 %, et d'ores et déjà 71 % de ces équipes ont déployé les pratiques de priorités 2 pour un objectif de 65 % à fin 2017.				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire l'intensité énergétique du groupe	X			2015-2018
	Suivi de l'engagement				
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Q1 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	L'appropriation des pratiques par les équipes de R&D suit le rythme défini dans la feuille de route 2014-2018.				
	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Fin 2017, la baisse de l'intensité énergétique du groupe atteint 17% pour 10% visé fin 2018.				
Commentaires	Cette évolution, rapportée à l'objectif de diminution de 2 % par an, représente une surperformance de la part du Groupe de 9 points, résultant à la fois d'initiatives énergétiques engagées par les filiales du Groupe mais aussi de conditions climatiques plus favorables dans certaines zones.				



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	S'engager sur un objectif d'émissions CO₂ évitées par la commercialisation de solutions Efficacité Énergétique développées par le Groupe	X			2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Q1 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Les émissions de CO ₂ évitées par la commercialisation depuis 2014 de solutions d'efficacité énergétique du Groupe ont atteint 1,28 million de tonnes, contre un objectif de 1,2 million de tonnes à fin 2017 ce qui permet au Groupe d'atteindre son objectif sur cette priorité en 2017.				
Commentaires	La mise en œuvre des solutions d'efficacité énergétique du Groupe par ses utilisateurs permet une réduction de la consommation d'énergie et une réduction correspondante des émissions de GES (Gaz à effets de serre). Au total depuis 2014, les offres d'efficacité énergétique du Groupe ont permis d'éviter en cumulé l'émission de 2,7 millions de tonnes de CO ₂ .				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Développer innovation et services pour le marché des UPS (Uninterruptible Power Supply) afin de prolonger la durée de fonctionnement des produits et gérer au mieux leur fin de vie	X			2016-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Q1 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Offres de service adaptées en cours de définition et de déploiement.				
Commentaires	/				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer le profil environnemental ou social de 100 % des produits d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs* dits « stratégiques ». Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All.				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017 : • 76 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil environnemental ou social amélioré ; • 52 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil environnemental amélioré grâce à une nouvelle formule dont l'empreinte environnementale a été réduite ; • 131 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil social amélioré, car ils intègrent notamment des matières premières issues de programmes de Solidarity Sourcing ; • 55 % des produits nouveaux ou renouvelés présentent un profil environnemental amélioré grâce à un emballage dont l'empreinte environnementale a été réduite. En 2017, 7 294 tonnes de matériaux recyclés (PCR) ont remplacé des matériaux vierges (soit une augmentation de 10 % par rapport à 2016). En 2017, 97 % du papier utilisé pour les notices, 100 % du carton utilisé pour les étuis et 89 % du papier/carton utilisé en PLV sont certifiés (FSC ou PEFC). Entre 2008 et fin 2017, 5 092 tonnes de matériaux d'emballage ont été économisées grâce aux actions de réduction à la source et aux actions d'allègement des emballages. L'Oréal s'est également engagé à ne plus produire de produits finis contenant du PVC à partir du 1 ^{er} janvier 2018. À date, l'utilisation de PVC ne représente plus que 0,007 % du plastique utilisé par le Groupe (hors acquisitions récentes).				
Commentaires	Comment allier luxe et développement durable ? L'un des leviers principaux sur lesquels travaillent les équipes de L'Oréal consiste à créer des systèmes de recharge permettant d'améliorer l'impact environnemental du produit tout en garantissant une expérience premium pour le consommateur. Le pot du soin visage « Absolu L'Extrait » conçu en 2017 par la marque Lancôme est emblématique de cette ambition. Ce pot en verre de 50 ml est rechargeable et son poids a été réduit de 39 %. L'utilisation de ce pot Lancôme rechargeable et de deux recharges représente ainsi une diminution de poids en packaging de 58 % par rapport à l'utilisation de trois produits traditionnels.				



L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire les émissions de CO ₂ en absolu de 60 % d'ici 2020 et accroître le recours aux énergies renouvelables	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs* dits « stratégiques ». Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All,				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Pour réduire son empreinte carbone, L'Oréal met en œuvre une double approche. Concernant, d'abord, la diminution des émissions de gaz à effet de serre de ses usines et centrales de distribution, le recours aux énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique (voir le détail page 16) ont permis au Groupe de réduire de 73 % les émissions de ses sites industriels par rapport à 2005. Par ailleurs dans la même période il y a réduction de 18 % des émissions de CO ₂ par le transport des produits et une réduction de la consommation d'énergie des sites industriels de 35 % (en kWh par produit fini). Grâce à de grands projets utilisant des technologies diverses et adaptées à la localisation des sites (biométhanisation, biomasse, panneaux solaires, etc.) et à l'achat d'électricité et de gaz verts, l'approvisionnement renouvelable satisfait 53 % des besoins des usines et centrales de L'Oréal en 2017. Durant la même période, le volume de la production a augmenté de 33 %. Fin 2017, L'Oréal compte 24 sites industriels ayant atteint la neutralité carbone. Le programme innovant, baptisé Carbon Balanced, a permis, en 2017, d'éviter l'émission de 45 291 tonnes équivalent CO ₂ (teq CO ₂), contre 8 300 teq CO ₂ en 2016. Dans l'objectif de renforcer encore ses performances environnementales, le Groupe a par ailleurs conclu avec Suez un partenariat qui permettra de développer des technologies et solutions innovantes sur l'ensemble de ses sites industriels, administratifs et de recherche, partout dans le monde.				
Commentaires	En décembre 2017, le programme Science Based Targets, créé à l'initiative du CDP, du Global Compact des Nations unies, de l'Institut des ressources mondiales (WRI) et de l'ONG WWF, a validé les nouveaux engagements pris par le Groupe à l'horizon 2030. L'Oréal va ainsi faire baisser les émissions de carbone en valeur absolue de ses scopes 1, 2 et 3 de 25 % (par rapport à 2016). L'Oréal s'est vu décerner trois « A », c'est-à-dire le meilleur score, à chacun des classements réalisés par le CDP sur trois sujets clés : la protection du climat, la gestion durable de l'eau et la lutte contre la déforestation. Seules deux entreprises, dont L'Oréal, sur plus de 3 000 sociétés évaluées dans le monde ont obtenu ces trois « A ».				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire la consommation d'eau de 60 % en litre par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs* dits « stratégiques ». Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All,				
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'Oréal déploie ses projets industriels avec le souci d'une utilisation respectueuse de l'eau, en réduisant au minimum les besoins et en prenant en compte la disponibilité locale de cette ressource vitale. L'ensemble des projets en fonctionnement a permis au Groupe de diminuer de 48 % la consommation d'eau en litre par produit fini de ses usines et centrales de distribution entre 2005 et 2017. Cela représente une réduction de 31 % de sa consommation en valeur absolue, alors que la production a augmenté de 33 % sur la même période. Cette performance, ajoutée aux efforts réalisés sur l'empreinte eau des formules, a valu à L'Oréal d'obtenir de la part du CDP, un « A », soit le plus haut niveau de performance, en matière de gestion durable de l'eau pour la deuxième année consécutive				
Commentaires	En complément de ses installations de production d'énergie renouvelable, l'usine de Burgos, en Espagne, s'est dotée en 2015 d'une installation de recyclage de ses effluents. Depuis, la station a été développée pour augmenter la capacité de l'usine à réutiliser l'eau à l'issue du processus de production. Résultat : en 2017, l'usine de Burgos est devenue la première « usine sèche » du groupe L'Oréal. Aujourd'hui, 100 % de l'eau utilisée pour les procédés industriels est purifiée et recyclée en boucle sur le site afin d'être à nouveau utilisée.				

L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Réduire la génération de déchets de 60 % en grammes par produit fini d'ici 2020	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs* dits « stratégiques ». Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All,				
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'Oréal applique une politique de gestion des déchets qui va au-delà de la conformité réglementaire. Le Groupe s'est ainsi imposé une définition de la notion de « déchet », qui inclut par exemple les emballages des matières premières ou d'articles de conditionnement, les boues des stations de traitement des effluents, les produits obsolètes, etc. En 2017, le Groupe a réduit de 37 % la quantité de déchets générés par produit fini par rapport à 2005, alors même que la production a augmenté de 33 % sur la même période. En 2017, la génération de 1 155 tonnes de déchets a été évitée. L'Oréal souhaite assurer la la meilleure valorisation possible des déchets qui n'auront pu être évités à la source. En 2017, 96 % des déchets industriels sont valorisés – c'est-à-dire réutilisés, recyclés ou valorisés énergétiquement. 61 % d'entre eux sont « valorisés matière » [réutilisés ou recyclés].				
Commentaires	/				



L'ORÉAL	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5	Partager de façon transparente les informations sur l'impact environnemental et social des produits avec les consommateurs	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée Chaque année, L'Oréal publie l'évolution de ses performances en matière de développement durable au regard d'objectifs fixés à l'horizon 2020. Dans les résultats ci-dessous figure l'avancée du Groupe sur un des quatre piliers du programme Sharing Beauty With All, au moyen d'indicateurs* dits « stratégiques ». Les chiffres et les actions de chaque engagement sont détaillés dans les pages du rapport d'avancement Sharing Beauty With All,				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Entre 2014 et 2016, les équipes Développement durable, Packaging et Recherche de L'Oréal ont travaillé à l'élaboration d'un outil inédit permettant d'évaluer la performance environnementale et sociale des produits du Groupe et intégrant, pour la première fois, des critères sociaux en plus d'indicateurs environnementaux. Baptisé SPOT, pour Sustainable Product Optimisation Tool (« outil d'optimisation environnementale et sociale des produits »), il a été déployé durant l'année 2017 au sein de l'ensemble des marques du Groupe. L'Oréal a fait appel à un panel de 12 experts internationaux, qui a contribué à l'élaboration de la méthodologie – alignée sur les standards européens (PEF – Product Environmental Footprint) – afin de garantir la pertinence et la robustesse d'évaluation des impacts de la méthodologie finale. Sur le volet social, L'Oréal s'est appuyé sur un panel de 7 experts reconnus dans l'analyse de cycle de vie sociale pour mettre au point la première méthodologie de calcul de l'impact social des produits cosmétiques. Quant au volet environnemental, l'outil SPOT intègre les méthodologies de l'analyse de cycle de vie et le concept des « limites planétaires », développées par les équipes du professeur Johan Rockström du Stockholm Resilience Centre et utilisées dans SPOT pour pondérer les différents impacts environnementaux d'un produit en fonction des enjeux environnementaux auxquels le monde fait face. Durant l'année 2017, toutes les équipes en charge de concevoir les produits ont été formées à l'utilisation de SPOT. L'outil est donc désormais totalement intégré au processus de conception et de lancement des nouveaux produits et permet de : • simuler différentes options de design (ingrédients, packaging, sourcing, etc.) afin de pouvoir évaluer leur impact sur l'environnement et sur la société, et d'identifier ainsi les leviers possibles d'amélioration ; • quantifier la réduction d'impact à l'échelle du produit et suivre les progrès sur quatre axes d'amélioration : l'emballage, l'empreinte eau de la formule, la proportion d'ingrédients renouvelables sourcés de façon durable ou issus de la chimie verte qu'elle intègre, ainsi que le bénéfice social du produit. 100 % des produits créés ou rénovés en 2017* – soit plus de 2 300 produits – ont été évalués grâce à SPOT. Prochaine étape : l'information des consommateurs Les équipes travaillent désormais à rendre l'évaluation des produits via SPOT accessible, à travers un système d'affichage environnemental et social qui soit pertinent pour les consommateurs et aligné avec les recommandations européennes en la matière. Cet affichage environnemental et social sera adopté par les marques du Groupe.				
Commentaires	En 2017, Vichy a rénové sa crème riche Aqualia Thermal. L'outil SPOT a permis de quantifier précisément les progrès sur chacun des quatre axes d'amélioration : • packaging : suppression du pelliculage de l'étui pour favoriser le recyclage, incorporation de 10 % de verre recyclé, allègement de la capsule de 10 g (soit - 44 %) ; • empreinte eau de la formule : augmentation de 71 % à 97 % du taux de biodégradabilité ; • ingrédients renouvelables sourcés de façon durable et issus de la chimie verte : proportion passée de 55 % à 95 % ; • impact social : utilisation de beurre de karité issu d'un programme d'approvisionnement durable au Burkina Faso.				

 Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)						
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)							
Engagement 1	Ambition 2013-2020 de lancer des produits en 2020 1/ offrant plus de performances avec moins de matières (amélioration de 10 % vs un indicateur interne (PRM total performance) 2/ permettant d'éviter plus de 8 millions de tonnes d'émissions de CO ₂ par rapport à l'offre disponible en 2010 Ambition 2030 : réduction des émissions de CO ₂ (-20 % vs 2010) pendant la phase d'usage via une écoconception du pneumatique				2013-2030					
Suivi de l'engagement										
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action								
	Février 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée								
Résultats partiels/définitifs de l'action	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017									
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée									
Résultats partiels/définitifs de l'action	L'amélioration de la performance totale des pneus "Tourisme camionnette" et "Poids lourd" en 2017 est conforme avec l'atteinte des objectifs 2020 du Groupe. Sur l'indicateur Michelin Interne (PRM total performance) : 7,6% de gains réalisés depuis 2010, reposant sur une amélioration de 5,8% de la résistance au roulement.									
Commentaires	/									

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)	
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)		
Engagement 2	Se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques (autrement dit lutter contre l'obsolescence programmée des pneus) tout en garantissant une pérennité des performances. Préconiser le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure (1,6 mm) plutôt qu'à 3 mm pourrait éviter l'utilisation non nécessaire de 100 millions de pneus par an (1 pneu par véhicule tous les 2 ans) et la réduction de 9 millions de tonnes de CO ₂ émises en Europe (engagement révisé : voir la section “commentaires”)				X	2013-2030
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Février 2018		2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	- Publication de l'étude EY « Pas de fatalité à l'obsolescence programmée » Mai 2017 – Impacts économiques et environnementaux de la généralisation d'un retrait prématuré des pneus tourisme dans l'Union européenne. - Michelin, en relation avec la Commission Européenne, milite depuis 2017 pour le test l'adhérence du pneu à l'état usé soit également introduit dans la révision du règlement européen n° 661/2009 qui comprend le niveau seuil des pneumatiques en adhérence sur sol mouillé. - Campagne de publicité commanditée et financée par Michelin appelant à mettre fin à l'obsolescence programmée des pneumatiques. - Michelin est favorable à l'inscription sur la feuille de route économie circulaire du gouvernement, de principes généraux qui associent longévité et performance.					
Commentaires	Michelin adopte une reformulation de l'objectif 2 qui est maintenant : « se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques (autrement dit lutter contre l'obsolescence programmée des pneus) tout en garantissant une pérennité des performances. Préconiser le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure (1,6mm) plutôt qu'à 3 mm pourrait éviter l'utilisation non nécessaire de 1 million de tonnes de matière par an et la réduction de 6,6 millions de tonnes de CO₂ émises en Europe. Le chiffre de 1 Million de tonnes de matière est plus précis que le chiffre de 100 millions de pneus car il inclut toutes les catégories de pneus de masse unitaire très différente. L'engagement de réduction de CO₂ pris en 2017 était le résultat d'un calcul interne. En 2018, Michelin s'appuie sur les calculs du cabinet indépendant EY effectués sur le périmètre de l'Union européenne (28 États membres).					

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer la gestion des déchets de chantier : réduction, tri, réutilisation et recyclage	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 6 mars 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Poursuite du déploiement de la Charte Chantier Eco-Responsable du Groupe : en 2017, 60 chantiers du pôle immobilier résidentiel (31% des chantiers validés en comité d'acquisition de terrains) ont intégré cette démarche, et 83 chantiers validés en comité d'acquisition (43%) étaient engagés dans une démarche de certification environnementale plus globale (H&E, HQE, Promotelec ou autre).				
Commentaires	- Partenariats : Novembre 2017 : adhésion de Nexity Immobilier d'Entreprise à CIRCOLAB, association portant l'engagement des Maîtres d'Ouvrage en faveur de l'Économie Circulaire. Décembre 2017 : conclusion d'un partenariat d'étude avec EPEA visant à accompagner la transition du le Groupe Nexity vers un modèle circulaire. - Gestion vertueuse des terres de déblais : Juillet 2017 : obtention du statut de tiers-demandeur pour la filiale d'aménagement Nexity Villes & Projets, dans le cadre de la gestion des sites et sols pollués.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire notre dépendance aux énergies fossiles (corporate et métiers) : réduction des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables		X	X	2016-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action			
	6 mars 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017				
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	- Recours aux énergies renouvelables : En 2017, 22 % des opérations livrées ont intégré de l'énergie solaire thermique ou des systèmes photovoltaïques. - Offre de rénovation énergétique dédiée aux copropriétés de logements : Une quarantaine de projets ont été initiés en 2017, permettant d'atteindre 30 à 60 % d'économies d'énergie. En 2018, Nexity vise un objectif de 100 copropriétés rénovées.				
Commentaires	Intégration d'objectifs de performance énergétique dans la feuille de route Climat du Groupe (publié en décembre 2017) : 70% du parc immobilier résidentiel au niveau E2 du label E+C- en Île-de-France (et 44% en région) dès 2023, contre 19% en 2015 (0% en région). 29% du parc immobilier résidentiel au niveau E3 du label E+C- en Île-de-France (et 15% en région) dès 2023, contre 0% en 2015 (0% en région).				



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire l'empreinte carbone de l'entreprise (corporate et métiers) : concevoir des bâtiment bas carbone & réduire les émissions carbone liées au corporate	X	X	X	2016-2030
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action			
	6 mars 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017				
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Activités corporate : développement d'un système de visioconférence, déploiement progressif du télétravail, lancement d'un Plan de Déplacement Entreprise, révision de la politique d'attribution de véhicules de fonction et de service. Activités métiers - Avec ses filiales YWOOD et TERENEO, Nexity est le premier opérateur de bureaux en bois en France, avec 120 000 m² livrés ou en cours en 2017. - Depuis 2014, les opérationnels réalisent de manière systématique les bilans carbone de leurs programmes immobiliers résidentiels : en 2017, 204 bilans carbone ont été réalisés sur les opérations passées en comité d'acquisition et 159 sur des opérations livrées - Nexity est également membre fondateur de l'association Bâtiment bas carbone (BBCA) ; à fin 2017, 6 projets Nexity ont reçu le label BBCA.				
Commentaires	Publication de la feuille de route Climat en décembre 2017, dans laquelle Nexity s'est fixé des objectifs ambitieux à horizon 2030 : - En immobilier résidentiel, -30% de tonnes eq. CO2 par logement livré (base 2015) - En immobilier d'entreprise, -21% de tonnes eq. CO2 par m² de surface de plancher livré (base 2015) - Sur ses sites administratifs, -35% de tonnes eq. CO2 par collaborateur (base 2014). Paris Action Climat : en octobre 2017, Nexity a atteint l'étape 3, correspondant à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'actions, qui garantit l'atteinte de ses engagement fixés à horizon 2020. Carbon Disclosure Project (CDP) : en 2017, le Groupe a été récompensé par la note B, résultat similaire à 2015, pour la performance et la transparence de sa politique carbone. Cela place Nexity parmi les 46% des meilleures entreprises tous secteurs confondus.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Evaluer la teneur en ressources rares des Equipements Electriques et Electroniques (EEE)	X	X	X	2016-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action			
	Août 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017				
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Une étude a débuté pour lancer l'analyse de la criticité des ressources rares dans les principaux équipements de Orange, et un doctorant a été recruté pour travailler avec l'équipe Orange Labs pendant quelques mois. Le principal résultat obtenu en août 2018 est une liste des matériaux critiques et une méthodologie d'évaluation pour certains équipements stratégiques de Orange et des recommandations pour le code de conduite fournisseurs. Orange travaille également avec le COMES, dont il est membre, pour évaluer l'impact des ressources rares sur l'économie française. Les travaux engagés concernent les achats stratégiques sur 27 pays.				
Commentaires	A partir de la liste des matériaux critiques, il est prévu une mise à jour du code de conduite fournisseurs et la formalisation d'une position sur les ressources rares pour les achats fournisseurs afin que les équipements de Orange respectent les objectifs donnés par l'étude. Ces travaux s'intègrent dans les objectifs de déploiement de l'économie circulaire de l'entreprise pour limiter l'usage de ces matériaux.				

orange™	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire les émissions CO ₂ de l'entreprise de 50 % par usage client d'ici 2020 (par rapport à 2006) (Révision : définition en cours d'un nouvel objectif pour 2025 et 2050)			X	2006-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Août 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Fin 2017, les résultats donnent déjà -50% d'émissions CO ₂ par usage client, le chiffre de -48% concerne l'ensemble du périmètre Groupe (27 pays Orange). L'entreprise travaille avec l'ITU, Carbone 4, KPMG, la CCNUCC. • 2600 sites solaires déployés à fin 2015 et 1 ^{ère} flotte en autopartage en France à fin 2017				
Commentaires	Orange continue le déploiement d'un plan d'actions volontaristes pour réduire toutes les sources d'émissions directes. Cela concerne : • les réseaux et systèmes d'information : changements d'équipements, innovations solaire et éolien, nouveaux data center, ventilation optimisée, achat ou production d'énergie renouvelable avec un objectif de 100% d'énergie renouvelable consommée en zone MEA en 2020. • Les transports : choix de flottes de véhicules, déplacements professionnels ; choix de véhicules électriques et hybrides dans la flottes zéro émissions à l'usage; politique de flotte faible émissions de CO ₂ , carsharing. • Les bâtiments : monitoring mis en place d'outils et certification HQE et ISO 14001. Un nouvel objectif va être défini pour 2025 au 2^e semestre 2018. Par ailleurs, signataire du business pledge, Orange prend l'objectif d'utiliser 100 % d'énergie renouvelable en 2050. Pour atteindre cet objectif Orange va mettre en œuvre en région MEA la création de fermes solaires - la première étant construite en Jordanie et devant fournir en électricité d'origine solaire 100% des besoins opérationnels d'Orange Jordanie, d'autres vont suivre au Niger et au Sénégal. Puis sur la zone AME, déployer des projets avec des fournisseurs pour sourcer de l'énergie renouvelables sur les autres pays et stations technique, projets ESCO . En France, des contrats de type PPA – Power Purchase Agreements – vont être lancés, ils garantissent l'utilisation d'électricité d'origine renouvelable avec des capacités nouvellement construites.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Réduire l'impact des produits et services par l'éco-conception	X			2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Août 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Eco conception de certains produits comme la live box 4 et déploiement de la 5 G.				
Commentaires	La mise en place dans l'ensemble des processus de conception des nouveaux produits et services est en cours , avec déjà certains livrables, le but est la généralisation d'ici à 2020. Le lancement pour le développement de logiciels est en cours. Le but est de contribuer aux objectifs de déploiement de l'économie circulaire dans tous les processus métiers. Orange travaille avec l'ITU, la fondation Ellen MacArthur, l'Institut de l'économie circulaire et EcoSD.				



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Optimiser la gestion des déchets			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Août 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action • Déploiement de cahier des charges types pour optimiser la gestion des déchets, choix de prestataires effectué pour le Sénégal, et en cours pour Madagascar, Guinée et Mali. • Travail avec les éco organismes, Emmaüs et les Ateliers du Bocage. • 15,2 % de collecte de mobiles au niveau du Groupe en 2017, déploiement et choix de prestataires pour la collecte dans l'ensemble des pays Europe et progression dans les pays EMA pour respecter le cahier des charges type.				
Commentaires	Il s'agit d'améliorer progressivement les dispositifs de gestion des déchets dans les pays où le groupe est présent pour contribuer à notre objectif de déploiement de l'économie circulaire dans l'ensemble de nos processus d'ici à 2020 (road map EC Groupe). Cela consiste principalement à la réduction des quantités de déchets produits, l'optimisation de la gestion des déchets et des équipements en fin de vie générés en interne (issus des activités réseau et tertiaires) et à la collecte et traitement des équipements électroniques usagés collectés auprès des clients.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5	Projet collaboratif avec d'autres membres de la Fondation Ellen Mac Arthur sur la modularité dans le secteur des ICT		X		2016-2017
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Août 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Etablissement d'un rapport pour sur les études de cas qui évaluent les bénéfices environnementaux résultant de la modularité dans le secteur des ICT. Publication par la Fondation Ellen Mac Arthur de cette étude avec les conditions de réussite pour favoriser l'économie circulaire.				
Commentaires	Projet terminé.				

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Tendre vers zéro déchet en décharge d'ici 2020 pour tous les sites production du Groupe Pernod Ricard situés dans 24 pays		X		X	2016-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	La quantité de déchets mis en décharge sur les sites de production a été divisée par 10 depuis 2010 : passant d'environ 10 000 tonnes à 800 tonnes de 2010 en 2018. La quasi-totalité des déchets pour lesquels une filière de recyclage existe sont d'ores et déjà envoyés vers celle-ci. Le groupe se concentre maintenant vers l'élimination progressive des déchets issus des sites industriels pour lesquelles les filières de recyclage n'existent pas, en particulier dans certains pays qui ne disposent pas d'infrastructure de recyclage adéquate. Ce travail, bien plus long et ambitieux, devrait être fini d'ici 2020 et devrait permettre au Groupe de réduire au maximum les déchets envoyés en décharge.					
Commentaires	/					

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Tendre à 2020 vers 100% d'emballage recyclable pour le consommateur couvrant un volume de production d'environ 1000 millions de litres (soit l'ensemble de la production du Groupe)		X		X	2017-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Un état des lieux de la recyclabilité des emballages produits en 2016, menée conjointement avec les QSE managers et les départements achats des filiales, a fait ressortir que 99% des emballages produits sont d'ores et déjà recyclables selon les critères de recyclabilité définis par CITEO. Désormais, les filiales travaillent en collaboration avec les départements achats pour trouver des alternatives aux emballages posant des problèmes de recyclabilité.					
Commentaires	/					

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Généraliser l'éco-conception dans tous les processus de développement produit des sociétés de marques du Groupe Pernod Ricard		X		X	2016-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action				
	Fin juin 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017					
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Commentaires	- Afin de généraliser l'éco-conception dans toutes les sociétés de marques du Groupe, une guide d'intégration de l'environnement dans le processus de développement des nouveaux produits a été créé ainsi qu'une checklist permettant d'évaluer l'écoconception d'un emballage. Ces documents seront intégrés dans un cahier de tendances qui devrait être publié au cours de l'année 2019. Ce guide à disposition de tous les employés du groupe, notamment les équipes marketing et achat, expliquera comment intégrer l'éco design dans ses méthodes de travail au quotidien (de la conception du produit à la communication en passant par les choix d'approvisionnement) et sera source d'inspiration vers une économie circulaire. - Les progrès sont mesurés en particulier par la quantité moyenne de verre par litre. Celle-ci est stable depuis 2010 à 680 g/l car l'évolution du mix vers les produits les plus premiums de la gamme (dont les emballages sont en général plus développés) compense les initiatives d'allègement de bouteilles menées à bien. - En 2016 un projet de Value Engineering a été engagé sur les emballages. Ce projet réalisé en collaboration avec les principaux fournisseurs et clients du Groupe va permettre d'accélérer la démarche d'écoconception du Groupe et devrait se traduire à terme par de nouvelles réductions de poids des emballages.					
	/					

 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>		Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)			
Engagement 4	Suivre le déploiement de la stratégie environnementale du Groupe par le biais d'une feuille de route 2010 à 2020 dont les objectifs contribuent à l'économie circulaire.		X	X	X	2016-2020	
	Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Fin juin 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée					
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	Le suivi de la feuille de route environnementale 2020 est un processus continu. L'état d'avancement de chacun des 4 piliers est décrit ci-dessous : • Pilier « gouvernance » : - 100 % des Sociétés de Marques ont réalisé une étude de leurs risques environnementaux à long terme et mis en place des actions pour gérer les risques identifiés. - Au 30 juin 2017, 93 % des sites de production exploités par le Groupe étaient certifiés ISO 14001, représentant 99,5 % de la production du Groupe. - Des indicateurs clés environnementaux sont intégrés aux tableaux de bord de pilotage de la performance revus par le top management. - Une grande partie des sites administratifs du Groupe ont déployé les bonnes pratiques environnementales recommandées dans la guideline « green office » du Groupe. • Pilier « chaîne d'approvisionnement » : - 95 % des vignobles exploités par le Groupe sont certifiés selon des standards environnementaux. - Toutes les Sociétés de Marques ont réalisé l'étude des conditions sociales et environnementales de la production de l'ensemble de leurs matières premières agricoles. - Un processus d'achats responsables couvrant l'ensemble des achats du Groupe permet d'identifier les fournisseurs à risque et de les évaluer via Ecovadis. En 2018, 63% des fournisseurs et sous-traitants évalués avec cet outil ont vu leur note d'évaluation évoluer positivement. • Pilier « gestion des ressources » s'adresse plus particulièrement aux sites de production et aux vignobles appartenant au Groupe afin qu'ils continuent à préserver les ressources. - Concernant les vignobles, 100 % sont irrigués par goutte-à-goutte à fin juin 2018. - Concernant les sites de production, la consommation d'eau par unité produite a diminué de - 20 %, celle de l'énergie de - 17%, et les émissions de CO2 de -30% de 2009/10 à 2017/18. En 2017/18, 748 t ont été mises en décharge, soit seulement 2 % des déchets totaux. - 99% des emballages sont recyclables selon les critères de recyclabilité définis par CITEO. • Pilier « marques et consommateurs » a pour ambition de positionner l'environnement au cœur des marques. - 16 marques prioritaires du Groupe ont réalisé une analyse de cycle de vie selon les règles de l'affichage environnemental - L'éco-conception est en cours d'intégration dans le processus de développement des nouveaux produits.						
Commentaires	/						

PSA GROUPE	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	A partir des résultats obtenus en Europe en 2015, commercialiser des véhicules porteurs de 30% de matériaux verts (recyclés, naturels ou bio-sourcés) dans le reste du monde à horizon 2025			X	2016-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	L'objectif est atteint en Europe avec un pourcentage pour un véhicule moyen groupe supérieur à 30 % de matériaux verts. En Amérique Latine, un référentiel métaux recyclés spécifique à la région a été mis et place l'intégration de polymères recyclés, intégrant des fibres naturelles s'est poursuivie. En Chine, des travaux d'identification et de validation de matériaux verts ont été engagés. Une première liste de catégorie de matières recyclées en polymère a été écartée car les critères techniques et économiques du Groupe n'étaient pas respectés.				
Commentaires	Au cours de la vie du véhicule, le Groupe PSA déploie des offres de pièces de rechange issues de l'économie circulaire : offre d'échange standard (rénovation de pièces et organes à forte valeur) et offre de pièces de réemploi (issues de véhicules hors d'usage). L'offre d'échange standard représente environ 490 000 pièces de rechange renouvelées par an. Pour intégrer pleinement les problématiques de l'économie circulaire et les traiter efficacement, le Groupe PSA a créé le 19 avril 2018 une Business Unit dédiée.				

GROUPE RENAULT		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Accroître de 200 M€ à 250 M€ le chiffre d'affaires du Groupe lié à l'économie circulaire en :					
	a) maximisant les usages avant recyclage des batteries des véhicules électriques					
	b) augmentant l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules					
	c) augmentant le gisement et l'usage de pièces de réemploi pour la réparation des véhicules					
	d) développant de nouvelles boucles courtes de recyclage des véhicules en fin de vie pour réintégrer ces matières dans la chaîne fournisseurs		X	X	X	2017-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action				
	09 mars 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017					
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Le suivi de cet engagement est en cours de construction et fera l'objet d'une première publication dans le Document de Référence 2018 du Groupe Renault (publié en Avril 2019).					
Commentaires	Dans sa formulation définitive telle qu'elle a été publiée dans le Document de Référence 2017 du Groupe Renault (publié en mai 2018), l'échéance de cet engagement est alignée sur celle du plan Drive the Change (2022) et son ambition est revue à la hausse, à +100 Me au lieu de +50 Me sur la période. Celui-ci n'est par ailleurs plus formulé en termes de chiffre d'affaires mais de valeur technique et économique des pièces et matières préservées dans le secteur automobile, en cohérence avec la volonté de l'entreprise de développer en priorité les modes d'action correspondant aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie des modes de gestion des déchets à savoir : 1) La prévention (notamment via les activités de réparation) ; 2) La réutilisation (commercialisation et utilisation de pièces de réemploi, développement de la seconde vie des batteries de véhicules électriques...) ; 3) Le recyclage en privilégiant les « boucles courtes » permettant de réutiliser les matériaux au sein même du Groupe ou de sa chaîne de valeur. Cet engagement est donc reformulé de la manière suivante, en cohérence avec le Document de Référence 2017 du Groupe Renault : Augmenter de 100 M€ entre 2016 et 2022 la valeur technique et économique des pièces et matières préservées dans le secteur automobile via les activités d'économie circulaire du Groupe et de sa filiale Renault Environnement, notamment : • les services de réparation ou rénovation et les usages de seconde vie des batteries de véhicules électriques • le recours aux matériaux recyclés issus des véhicules en fin de vie et rebuts de production dans la fabrication des nouveaux véhicules • l'usage de pièces de réemploi pour la réparation de véhicules en après-vente Par ailleurs l'augmentation de l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules fait désormais l'objet de l'engagement spécifique n°2 présenté dans la section "Nouveaux engagements" de la brochure de suivi 2018 de l'Afep.					



 SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Déployer la Politique de gestion durable des ressources			X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	2018 est l'année à mi-parcours du déploiement : le Groupe a prévu de lui donner un nouvel élan à travers un ensemble d'actions de communication interne.				
Commentaires	Saint-Gobain s'est associé fin 2017 au programme facteur 10 du World Business Council for Sustainable Development sur l'économie circulaire.				

 SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire de 50 % entre 2010 et 2025 les déchets industriels non valorisés			X	2010-2015
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action			
	1 ^{er} janvier 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017				
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Les progrès de réduction des résidus de production réalisés dans certains sites du Groupe montrent que le « zéro déchet non valorisé » est une ambition atteignable.				
Commentaires	Le Groupe favorise la valorisation des déchets entre les activités, pour que les déchets de l'une deviennent les matières premières d'une autre. Des comités de travail se développent pour promouvoir cette coopération entre les activités du Groupe.				

 SAINT-GOBAIN	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Échéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Mettre en œuvre la démarche d'éco-innovation basée sur l'analyse de cycle de vie		X		2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Plus de 700 personnes formées à ce jour.				
Commentaires	En 2018, l'entreprise lance la version V3.0 de notre démarche d'éco-innovation. Elle s'appuie en particulier sur une méthodologie que nous avons développée en 2017 pour scorer nos produits en fonction de leur performance durable. Le Groupe a défini 17 critères (dans 5 catégories, dont une sur les ressources et l'économie circulaire) qui définissent un produit durable. Cette nouvelle approche va permettre d'identifier plus facilement des opportunités d'innovation.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Mettre en place des offres de services pour recycler les déchets de construction et démolition		X	X	2010-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Aujourd'hui 14 pays dans le monde utilisent des déchets de plâtre venant des chantiers dans la production de leurs plaques. Plus de 250 000 tonnes de déchets de plaques issus de chantiers ont ainsi été récupérées et recyclées dans le monde, représentant l'équivalent de la production annuelle de deux usines de taille moyenne. En France : • L'Engagement pour la Croissance Verte du verre plat signé par des syndicats professionnels de la filière verre en 2017 pourrait conduire à la collecte et au tri de 80 000 tonnes de calcin par an en 2025. • Saint-Gobain Distribution Bâtiment France s'est organisé pour reprendre depuis le 1er janvier 2017 les déchets issus des mêmes types de matériaux, produits et équipements de construction, qu'il vend à destination des professionnels, devenant ainsi le premier réseau privé de points de collecte de déchets de chantier du BTP. Le dispositif ainsi créé propose également une solution sur les points de vente volontaires non concernés par cette exigence réglementaire.				
Commentaires	/				

Life Is On Schneider Electric		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Eco-concevoir 100 % des offres de l'entreprise en intégrant les dimensions clés de la Circularité pour chaque nouveau développement produit (exemple : durée de vie, réparabilité, upgradabilité, retrofitabilité, démantelabilité, recyclabilité des composants, etc)			X	X	2015-2017
			Suivi de l'engagement			
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints En 2017, 100% des nouvelles offres de l'entreprise ont été conçues selon la démarche « Schneider ecoDesign Way ». Schneider Electric poursuit cette approche et la rend systématique pour 100% des offres en 2018 et années suivantes.					
Commentaires	En 2017, 100% des nouvelles offres de l'entreprise (avec un budget supérieur à 300 000 euros) ont été conçues selon « Schneider ecoDesign Way ». Cette méthode vise à mesurer l'amélioration de l'empreinte environnementale des produits issus de tous nos segments d'activité, et ceci sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Les critères retenus lors du développement de chaque nouvelle offre couvrent, entre autres, le CO ₂ , l'empreinte des ressources, la circularité, les substances chimiques, l'efficacité énergétique. Par « circularité », notre méthode couvre des dimensions telles que réparabilité, « serviceabilité », objet connecté ou non, existence d'une option de « retrofit », ou de reprise en fin de vie. Notre approche « Schneider ecoDesign Way » a été certifiée par l'UL Environment (Underwriters Laboratories), conformément à la norme IEC 62430. Cette action s'est poursuivie en 2018.					



Engagement	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
2	Promouvoir les services ECOFIT™, qui offrent un retrofit de produits Schneider Electric et d'autres marques. Ces services permettent de remettre en situation de performance optimale des équipements et prolonger plus encore leur durée de vie (souvent déjà de 10, 20, 40 ans)		X	X	2015-2017
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Poursuite de la croissance de l'ensemble des Services (+ 6% de croissance organique au quatrième trimestre 2017)				
Commentaires	Les revenus des activités « Field Services » et « Retrofit » ont de nouveau augmenté en 2017. Le programme ECOFIT™ a été conçu pour faciliter les mises à niveau des équipements et ainsi procéder au remplacement de certains composants clés plutôt que de renouveler l'ensemble du système. En plus de prolonger la durée de vie de l'équipement et de ne représenter qu'une fraction du coût de remplacement, ces mises à niveau améliorent les fonctionnalités et ajoutent également des capacités de communication, permettent la mise sur réseau, dans l'objectif de conserver voire d'augmenter la durée d'usage du produit. (Faire plus avec moins). Pour aller encore plus loin, l'ambition de l'entreprise pour les trois prochaines années (2018-2020) est d'éviter de consommer 100 000 tonnes de ressources primaires grâce au programme ECOFIT™, aux services de maintenance, de recyclage, de récupération et de fin de vie.				

Engagement	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
3	Enrichir et promouvoir la transparence sur les informations de « Circularité » des produits avec un objectif de 75 % de notre chiffre d'affaires réalisé avec des produits bénéficiant d'une analyse de cycle de vie complète et d'instructions précises de gestion de fin de vie du produit, l'une et l'autre accessibles de manière digitale et 24/7	X	X	X	2015-2017
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints 80,1 % du chiffre d'affaires sur les produits 2017 a été réalisé avec le label Green Premium™ (contre un objectif de 75%)				
Commentaires	Un produit est certifié Green Premium™ s'il satisfait les critères suivants : • Etre conforme à la directive européenne RoHS et disposer des informations relatives à la présence de substances dites extrêmement préoccupantes dans le cadre de la réglementation européenne REACH ; • disposer d'un profil environnemental produit (PEP) proposant, entre autres, un bilan matière, un taux de recyclabilité et le calcul d'impacts environnementaux. Ce profil environnemental est établi sur tout le cycle de vie du produit, de sa fabrication à sa fin de vie ; • disposer d'un guide identifiant et localisant les sous-ensembles ou composants nécessitant un processus de recyclage particulier, guide appelé « Instruction Fin de Vie » (End-of-Life Instruction – EoLI). Ces informations environnementales numérisées sont disponibles 24h/24 et 7j/ 7 sur l'application « MySchneiderApp ». Entre 2018 et 2020, l'entreprise élargira la portée du label Green Premium™ pour inclure les Services et les Solutions avec pour objectif d'atteindre 75% du chiffre d'affaires fin 2020 réalisé avec des ventes de solutions Green Premium™.				

Life Is On Schneider Electric		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Réduire la génération de déchets, maximiser leur réemploi ou seconde vie (dépassant 90 % de taux de valorisation et recyclage) autant que faire se peut dans des conditions de sécurité satisfaisantes, et atteindre les objectifs de « Zero mise en décharge » des déchets. Objectif de 100 sites industriels fin 2017, efforts à poursuivre ensuite		X		X	2015-2017
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints 130 sites industriels en 2017 portent la dénomination « Vers le zéro déchet mis en décharge », taux global de récupération des déchets de 94%.					
Commentaires	La réduction des déchets, la réutilisation, le recyclage et l'évitement pour la mise en décharge sont devenus partie intégrante des objectifs des usines et des centres de distribution de l'entreprise. Les efforts dans les domaines de l'éco-conception et de l'industrialisation s'ajoutent à la capacité de générer moins de déchets et d'être plus intelligents dans l'utilisation de nos ressources. L'objectif est désormais d'atteindre 200 sites labellisés « Zéro déchet mis en décharge » d'ici 2020 et de récupérer 100% de nos déchets industriels d'ici 2030.					

 GROUPE SEB	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/ quantitatifs)	
Engagement 1	Intégrer 20% minimum de matériaux recyclés dans les nouveaux produits à l'horizon 2020. L'utilisation de matières recyclées est un des 7 axes de la démarche éco-conception de l'entreprise	X	X	X	2013-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Objectif d'intégrer 20% de matériaux recyclés dans les nouveaux produits déjà dépassé avec un résultat de 37% à fin 2017.				
Commentaires	Le Groupe SEB continue ses actions pour intégrer de plus en plus de matériaux recyclés et notamment sur les plastiques recyclés. Nouvelles gammes incorporant du plastique recyclé (PP et ABS) : générateur vapeur, fers à repasser, plancha, machine à raclette, machine à café, aspirateur. Partenariat avec l'ONG WWF France et la marque ROWENTA pour promouvoir notamment l'intégration de matières premières recyclées dans les produits et le packaging.				



 Engagement 2	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
	Programme « Réparer plutôt que jeter » : réduire les déchets de produits électriques et électroniques (DEEE) en augmentant leur durée d'usage par les consommateurs via une politique de réparation pendant 10 ans.	X	X	X	2008-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
	Résultats partiels/définitifs de l'action Depuis 2016, le logo « produit réparable 10 ans » s'affiche sur plus de 90 % des nouveaux produits commercialisés en Europe, Asie, Moyen-Orient et Afrique pour les 4 marques Tefal, Rowenta, Moulinex et Krups, ainsi que pour Seb et Calor en France et Belgique.				
Commentaires	Pour mémoire, l'objectif s'est décliné en 3 actions : • Renforcer le réseau de réparateurs en France et à l'international • Engagement et communication de nos marques (SEB, Tefal, Moulinex, Rowenta, Krups...) sur le logo « produit réparables 10 ans » • Utiliser l'impression 3D pour garantir « à vie » la fourniture d'un maximum de pièces détachées pour la réparation des produits et donc leur usage prolongé L'avancement est le suivant : • Le taux de produits réparés progresse dans les centres agréés : en Europe, pour les produits sous garantie, il est passé de 70,3 % en 2012 à 82,10 % en 2017, et pour les produits hors garantie, il a augmenté de 21 % entre 2014 et 2017. • Disponibilité des pièces détachées : En Europe de l'Ouest, pièces livrées sous 24 à 48 h ; 6 millions de pièces détachées stockées dans notre entrepôt en France. • Tests en cours sur les pièces détachées Impression 3D (28 références). • Dans un nombre croissant de pays, les consommateurs peuvent commander directement des accessoires, consommables ou pièces diverses sur les sites internet des marques. Ces commandes directes étaient possibles dans 19 pays en 2017. • Pour aider les consommateurs qui souhaitent réparer eux-mêmes leurs produits, le Groupe teste en France depuis l'été 2017 la mise en ligne de didacticiels vidéos présentant des réparations simples, accessibles sur les sites internet des marques.				

 Engagement 3	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
	Eurêcook : expérimentation pilote sur l'Economie de fonctionnalité. Un service innovant, simple et pratique qui permet d'accéder en location à une large gamme d'appareils culinaires, à partir de 9,99€ seulement		X	X	2015-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Janvier 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Le test pilote Eurêcook sur Dijon (avec Envie, Ademe, Groupe Casino) a été terminé mi 2017 sur 28 références de produits électriques culinaires du Groupe SEB. L'extension de cette expérimentation dans une grande métropole urbaine (Paris) est prévue au 2 ^e semestre 2018.				
Commentaires	/				

SEQUANA ARJOWIGGINS	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Formaliser et partager, au travers d'une nouvelle politique RSE, les engagements de la société en matière d'économie circulaire		X	X	2016-2017
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 19 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Politique RSE et engagements formalisés et communiqués en janvier 2017.				
Commentaires	/				

SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Généraliser l'utilisation de fibres de cellulose recyclées ou certifiées sur l'ensemble des gammes proposées		X		X	2016-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 19 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	À fin 2017, le taux de fibres recyclées / certifiées était de l'ordre de 49%.					
Commentaires	/					



SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC		Intitulé de l'engagement / actions			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 3	Développer avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire la collecte des papiers à recycler auprès des "petites structures", entreprises ou collectivités				X		X	2016-2020
Suivi de l'engagement								
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 19 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée						
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Le nombre d'emplois créés via l'ESS dans le domaine de la collecte des papiers à recycler était supérieur à l'objectif fixé initialement.							
Commentaires	/							

SEQUANA ARJOWIGGINS GRAPHIC		Intitulé de l'engagement / actions			Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)				
Engagement 4	Définir sur chacune des lignes de production des standards de consommation énergétique par produit, basés sur les meilleures pratiques				X	X	X	2015-2017
Suivi de l'engagement								
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 19 février 2018	2/ Etat de l'action ☐ En cours ☒ Menée à terme ☐ Annulée						
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée							
Résultats partiels/définitifs de l'action	Résultats ☒ Atteints ☐ Partiellement atteints ☐ Non atteints Standards de consommation établis complètement sur 2 des sites de production. En cours de finalisation sur le 3 ^{ème} .							
Commentaires	/							

SOCIETE GENERALE		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/ quantitatifs)	
Engagement 1	Maîtriser la chaîne de la fabrication au recyclage du papier consommé et créer ainsi une boucle vertueuse : - Sélectionner le papier consommé sur l'analyse du cycle de vie du produit dans le but qu'il ait l'impact environnemental de fabrication le plus faible possible - Collecter et trier le déchet papier avec obligation de le livrer chez des papetiers proches de la collecte - Compléter la démarche par la collecte et le tri de l'ensemble des autres déchets		X	X	X	2013-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Le papier qu'il soit bureautique ou destiné à la clientèle est inclus dans le calcul de l'empreinte carbone du Groupe (que l'on souhaite faire diminuer de 25% par occupant entre 2014 et 2020). Le recours au papier recyclé réduit de moitié l'empreinte carbone par rapport à un papier issu de pâte vierge. L'entreprise a lancé la récupération de ses déchets papiers en agence avec l'objectif qu'il soit transformé à 100% en papier recyclé et ce localement. De plus en plus d'initiatives sont également mises en place afin de rationaliser la consommation totale de papier du Groupe qui s'élève à 13 349 tonnes en 2017 (soit une baisse de 7% par rapport à 2016) : tels que le bon usage des imprimantes, la dématérialisation des supports papiers vers des supports numériques et l'utilisation de papier recyclé. En 2017, Société Générale a mis à la disposition de ses salariés en France un coffre-fort électronique pour stocker de manière sécurisée ses bulletins dématérialisés, contribuant ainsi l'économie de 6 tonnes de papier. En 2017 : 44% du papier consommé par le Groupe était du papier recyclé. Dans le cadre de ses engagements en faveur de l'environnement, Société Générale siège au Conseil d'administration d'Ecofolio et depuis septembre 2017 de CITEO, éco-organisme issu de la fusion d'Ecoemballages et Ecofolio et qui promeut l'économie circulaire. Cette démarche est complétée par la collecte et le tri de l'ensemble des autres déchets : au niveau Groupe, la production de déchets est estimée à environ 15 000 tonnes en 2017, soit une baisse de 17% par rapport à 2016. Pour répondre à l'objectif du programme de réduction carbone 2014-2020, de nombreuses actions visant l'amélioration de la gestion des déchets existent au sein du Groupe. En 2017, le déploiement de la collecte sélective des déchets sur 7 sites en France a permis l'économie de plus de 400 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 44 tonnes de CO2.					
Commentaires	/					

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Collecter et recycler les cartes bancaires : mettre en place une filière de recyclage pour toutes les cartes bancaires à détruire dans les agences	X	X	X	2017-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi Février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	- Les cartes bancaires à cryptogramme dynamique sont considérées comme DEEE ; à ce titre elles sont collectées en agence, triées puis envoyées à l'entreprise du secteur adaptée « l'atelier du bocage » pour revalorisation. - Les cartes bancaires classiques (sans cryptogramme dynamique) qui sont récupérées en agences (avalées par les DAB ou déposées par les clients...) sont actuellement remélangées avec le papier permettant la fabrication de papier recyclé car le volume est trop faible pour créer ou rejoindre une filière de recyclage. - L'entreprise envisage différentes pistes pour rejoindre une filière de recyclage des CB (partenariat avec des banques françaises, contrat avec une start-up française spécialisée dans le recyclage...) car le volume de cartes est insuffisant pour créer seul cette filière. - A l'occasion de la COP22 à Marrakech, Société Générale a lancé une nouvelle carte en PLA (amidon de maïs non OGM) pour remplacer les cartes classiques en PVC. Ceci pourrait être une alternative aux cartes PVC. L'entreprise est actuellement en train d'étudier la faisabilité de cette solution au niveau Groupe selon les fonctions de cette carte (paiements...) et sa longévité.				
Commentaires	Concernant le volume de cartes, un partenariat avec d'autres banques volontaires pourrait être envisagé pour récolter un volume suffisant afin de créer une filière de recyclage. Cette solution est examinée. Société Générale est actuellement en train d'étudier la question des cartes en PLA à savoir si ces dernières comportent les mêmes caractéristiques en termes de fonctionnalités et permettent un niveau de solidité et de sécurité suffisant afin d'étendre cette solution au niveau Groupe.				

 SOLVAY asking more from chemistry®	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/ quantitatifs)	
Engagement 1	Améliorer l'efficacité énergétique du Groupe Solvay : réduire l'intensité CO₂ des opérations de Solvay de 40 % d'ici 2025 (voir nouvel objectif dans les commentaires)	X	X	X	2015-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	24% de réduction d'intensité gaz à effet de serre sur 2016 et 2017.				
Commentaires	Le 24 septembre 2018, Solvay a pris un nouvel engagement : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'1 million de tonnes entre 2017 et 2025, en améliorant l'efficacité énergétique, le mix énergétique et en investissant dans des énergies propres (scopes 1 et 2, année de référence 2017).				

 SOLVAY asking more from chemistry®	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Doubler le chiffre d'affaires réalisé avec les produits et solutions durables offerts par Solvay en s'appuyant largement sur les leviers de l'économie circulaire, dans les chaînes de valeur avales. L'objectif est de faire passer le chiffre d'affaires dans les solutions durables recherchées par les marchés de 25 % en 2014 à 50 % en 2025	X	X	X	2015-2025
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Fin 2017, le chiffre d'affaires dans les solutions durables a déjà atteint 49 %.				
Commentaires	L'indicateur compte parmi les 5 indicateurs non-financiers du Groupe Solvay et fait l'objet d'une vérification externe approfondie. 62% des 49% est corrélé à l'économie circulaire (efficacité énergétique, ressources non renouvelables, ressources renouvelables, matériaux rares, eau, biodégradabilité, recyclabilité, etc.).				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)	
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)		
Engagement 1	Augmenter significativement la production de matières premières secondaires et d'énergie à partir des déchets et des eaux usées entre 2014 et 2020 : a. Augmenter de 20 % la production de matières premières secondaires b. Multiplier par 2 la production de plastiques recyclés c. Augmenter de 10 % la production d'énergie renouvelable		X	X	X	2014-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu Pour l'engagement 1.a. ☒ En avance sur le trend 2014-2020 prévu Pour les engagements 1.b. et 1.c. ☐ Retardée					
Résultats partiels/définitifs de l'action	1.a. Production de matières premières secondaires : 4,3 Mt en 2017 (+ 5 % par rapport à la baseline 2014) 1.b. Production de plastiques recyclés : 562 kt en 2017 (+ 30 % par rapport à la baseline 2014) 1. c. Production d'énergie renouvelable : 6.7 TWh en 2017 (+ 29 % par rapport à la baseline 2014)					
Commentaires	1.a. et 1.b. : Renforcement de la présence du Groupe sur l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage, notamment des plastiques : développement des points d'apport volontaire (projet Reco® en partenariat avec les acteurs de la grande distribution), modernisation des centres de tri, développement de technologies permettant de transformer les polymères en plastiques de qualité supérieure (signature en 2017 d'une joint-venture avec LyondellBasell), renforcement des partenariats avec les industriels sur l'écoconception. Remise à Procter & Gamble et à SUEZ lors de la COP 23 du prix « Momentum for Change » des Nations Unies pour la première bouteille de shampoing incorporant 25 % de plastique collecté sur les plages. 1.c. : La valorisation énergétique est devenue en 2017 le second poste générateur d'émissions évitées par les solutions du Groupe, en lien avec les politiques publiques de passage de l'enfouissement à l'incinération, notamment au Royaume-Uni. Création en 2017 d'Organix®, première place de marché digitale pour la valorisation des matières organiques. Projet Biojet de création d'une filière de biocarburants pour l'aéronautique (Air France, Airbus, Safran, Total, SUEZ) soutenu par l'Etat sous la forme d'un Engagement pour la Croissance Verte (ECV).					



 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Contribuer à faire éviter à nos clients 60 millions de tonnes de gaz à effet de serre sur la période 2015-2020 par des solutions d'économie circulaire	X	X	X	2015-2020
		Suivi de l'engagement			
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	28 Mt de CO ₂ e évitées (soit 47 % de l'objectif) depuis la publication de l'engagement grâce aux solutions de valorisation matière, valorisation énergétique, production de combustibles solides de récupération et méthanisation des déchets et des eaux usées.				
Commentaires	Contribution aux engagements pour le climat des clients industriels du Groupe : L'Oréal (réduire de 60 % d'ici 2020 par rapport à 2005 les émissions de GES dans les usines et centrales de distribution), Sanofi (Réduire de 20 % d'ici 2020 par rapport à 2010 les émissions de CO₂), Danone (Atteindre zéro net carbone à long terme grâce à des solutions co-crées avec nos partenaires), Carrefour (Valoriser 100 % des déchets des hypermarchés et supermarchés d'ici 2025), Arkema (Réduire les émissions de GES de 50 % d'ici 2025 par rapport à 2012), Bouygues Construction (Améliorer l'efficacité énergétique des ouvrages et réduire les émissions de CO₂), Mars (Atteindre 0 émission de carbone à l'horizon 2040), etc ... Jean Louis Chaussade, DG de SUEZ, a été nommé en 2017 président du projet Mainstream de la Fondation Ellen Mc Arthur, visant à accélérer l'innovation dans l'Economie Circulaire.				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Promouvoir les différents usages de l'eau en multipliant par 3 la mise à disposition d'eaux alternatives entre 2014 et 2030	X	X	X	2014-2030
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	1 304 millions de m ³ de capacité de production d'eaux alternatives (réutilisation des eaux usées et dessalement) en 2017, soit + 59 % par rapport à la baseline 2014.				
Commentaires	Principaux projets lancés en 2016 et 2017 : usine de dessalement de Rosarito (Mexique), doublement de la capacité de l'usine de réutilisation des eaux usées de Perth (Australie), usine de dessalement de Barka (Sultanat d'Oman).				

 TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Intégrer un critère consacré à l'économie circulaire dans les achats de l'entreprise			X	X	2016-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Une analyse des catégories d'achats concernées est en cours.					
Commentaires	Il convient de noter que l'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2017 de Total et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.					

 TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	2/ Limiter les productions de déchets et favoriser leur valorisation:					
	2a/ S'engager à ce que plus de 50% de nos déchets soient valorisés 2b/ Mettre en place sur les sites de l'entreprise des programmes de réduction de déchets et de « Zero waste to landfill »				X X	2016-2020 2016-2020
Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017, 52% des déchets ont été valorisés.					
Commentaires	Il convient de noter que l'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2017 de Total et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst & Young dans sa mission d'audit CSR.					



 TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Développer des polymères comprenant jusqu'à 50% de matière plastique recyclée	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Des tests probants à l'échelle industrielle ont été réalisés sur les 3 grands types de Polymères (Poly éthylène, Polypropylène et Polystyrène)				
Commentaires	Il convient de noter que l'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2017 de Total et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst &Young dans sa mission d'audit CSR.				

 TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 4	Solariser 5 000 stations service à travers le monde, dont 800 en France (limiter nos consommations d'énergie non renouvelable)			X	2017-2022
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017, 250 stations ont été « solarisées » dont 65 en France.				
Commentaires	Il convient de noter que l'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2017 de Total et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst &Young dans sa mission d'audit CSR.				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 5	Améliorer de 1% par an en moyenne l'efficacité énergétique des installations industrielles opérées entre 2010 et 2020 (économie de ressources non renouvelables)			X	2017-2022
	Suivi de l'engagement				
	Avancement de l'action				
	1/ Date du suivi 28 février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	A fin 2017, l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations industrielles est de 14% par rapport à 2010, soit 2% par an en moyenne				
Commentaires	Il convient de noter que l'ensemble de ces engagements ont été publiés dans le document de référence 2017 de Total et leur mise en œuvre vérifiée par Ernst &Young dans sa mission d'audit CSR.				

unibail·rodamco		Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)			
Engagement 1	Transition vers le bâtiment bas carbone : réduire les émissions carbone relatives à la construction à hauteur de 35 % entre 2015 et 2030 (par m²) grâce à une approche « construction sobre » et la sélection de matériaux optimisés en contenu carbone, en particulier par l'usage de matériaux de construction recyclés					X	2016-2030
	Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action					
	1 ^{er} janvier 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée					
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017						
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	• Sur la base de la méthodologie développée par le Groupe, l'intensité carbone des projets a baissé de 4,5 % par rapport à 2015 (passage de 850 à 812 kgCO2eq/m²construit). • Le Groupe a systématisé en 2017 la mesure de l'empreinte carbone de ses projets dès la phase de conception, via une approche dynamique basée sur une Analyse en Cycle de Vie (ACV). • Des solutions bas-carbone spécifiques à chaque projet sont proposées et validées à l'occasion de leur revue budgétaire. En 2017, 60 % des projets de développement (1) ont défini un plan de solutions Énergie et Carbone incluant des solutions additionnelles aux exigences minimales s'appliquant à tous les projets. Parmi ces exigences, les solutions d'efficacité énergétique telles que l'éclairage LED sont systématiquement déployées sur les centres commerciaux en développement : 100% des projets livrés en 2017 étaient équipés de cette technologie d'éclairage dans les parties communes. • Un travail d'identification, de priorisation et de recherche de solutions alternatives pour le choix des matériaux a également été initié par le Groupe, afin d'aboutir à des directives pour les équipes de développement Groupe et les prestataires (liste de matériaux encouragés et à éviter). De la même façon, le Groupe travaille sur les derniers projets à l'établissement de directives pour la conception intérieure sobre en carbone. • En 2017, la startup COMBO Solutions a été accélérée au sein du programme d'innovation interne au Groupe, UR Link, pour proposer un outil d'exploration de solutions bas carbone sur mesure et couvrant un périmètre global regroupant consommations d'énergie et matériaux de construction sur un projet de développement en phase de conception. • En 2017, le Groupe a rejoint l'appel à projets Démoclès pour une meilleure valorisation des déchets de second-oeuvre du secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics), en partenariat étroit avec les filières et acteurs locaux (1) Projets de développement engagés et contrôlés au 1^{er} janvier 2017 de plus de 10 000 m² GLA, excluant les rénovations sans extension de surface.						
Commentaires	Les projets neufs considérés dans le périmètre de reporting sont le centre commercial Wroclavia en Pologne et la tour de bureaux Trinity en France. Ces projets étaient déjà en phase de construction lors de la publication de la stratégie. Ils disposent donc de leviers d'optimisation bas carbone particulièrement limités. Toutefois, le projet Trinity intègre d'ores et déjà des bétons bas carbone pour ses fondations et les planchers notamment.						

unibail·rodamco		Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
			Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Systématisation de la valorisation des déchets d'exploitation : revaloriser/recycler la totalité des déchets d'exploitation des centres commerciaux, avec l'arrêt de l'enfouissement d'ici 2020				X	2016-2020
	Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} janvier 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée				
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée					
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017, 42 % des déchets d'exploitation des centres commerciaux ont été valorisés par réutilisation, recyclage, compostage, ou méthanisation et 36 % ont fait l'objet d'autres formes de valorisation énergétique. En tout, ce sont donc 78 % des déchets des centres commerciaux gérés du Groupe qui sont recyclés, réutilisés ou valorisés contre seulement 61 % en 2012. En 2017, 16% des déchets étaient envoyés en décharge sans valorisation. Les locataires sont régulièrement informés et sensibilisés des modalités et procédures locales de gestion de déchets mises en place sur site. Les contrats des prestataires et les « baux verts » fixent les exigences minimales à respecter en matière de tri et de recyclage des déchets. En outre, un nombre croissant de centres commerciaux sont équipés d'un système de gestion des déchets avancé qui comprend la pesée des déchets de chaque locataire séparément afin de facturer les frais réels liés aux tonnages générés. Un meilleur tri des déchets permet aux preneurs de réduire le tonnage déposé en déchets résiduels DIB (déchet industriel banal) dont l'élimination est plus coûteuse, leur offrant ainsi l'opportunité de minimiser leurs charges. Ce système contribue efficacement à améliorer le taux de recyclage. Dans le cadre de son programme d'accélérateur de start-up, le Groupe a sélectionné l'entreprise Phenix en 2017 pour travailler sur l'optimisation de la valorisation des déchets de ses actifs. Deux projets pilotes ont été mis en place en partenariat avec Phenix pour créer de nouvelles filières de revalorisation des déchets de centres commerciaux destinés à la destruction. L'entreprise a notamment réalisé un audit complet de la gestion des déchets d'un centre commercial et de leurs possibilités de revalorisation. Un programme de valorisation des invendus alimentaires des enseignes a également déjà été mis en place dans ce centre, en partenariat avec 2 associations : https://www.novethic.fr/actualite/videos/isr-rse/la-video-des-solutions-saeroville-le-centre-commercial-qui-veut-lutter-contre-le-gaspillage-alimentaire-145680.html					
Commentaires	Une précision est apportée à l'objectif : le Groupe vise à augmenter les taux de valorisation des déchets d'exploitation de ses centres commerciaux et à atteindre zéro déchets envoyés en décharge sans valorisation à horizon 2020. Une partie des déchets d'exploitation pourrait ainsi toujours être enfouie avec valorisation énergétique du biogaz.					

unibail-rodamco		Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
				Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Promotion d'offres commerciales innovantes liées à l'économie circulaire au sein des centres commerciaux				X		2016-2030
	Suivi de l'engagement						
Avancement de l'action	1/ Date du suivi	2/ Etat de l'action					
	1 ^{er} janvier 2018	☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée					
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017						
	☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée						
Résultats partiels/définitifs de l'action	Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de développement durable, le Groupe a impulsé l'émergence de nouveaux concepts d'offre commerciale dans ses centres favorisant l'économie circulaire : • Un partenariat européen a été signé avec la société Dress in the City. Il s'agit du premier concept de vide dressing omni-canal qui propose à des particuliers de vendre et acheter des articles de mode de seconde main via des ventes événementielles physiques couplées à une plateforme digitale. Pour Unibail-Rodamco, ce partenariat s'inscrit dans la volonté d'offrir un nouveau service innovant aux clients des centres commerciaux et de s'insérer dans la chaîne de valeur de la consommation collaborative et circulaire, qui est un marché en forte croissance. En 2017, 17 opérations de vide-dressing ont été organisées dans 7 centres commerciaux du Groupe. Ces initiatives seront reconduites en 2018 dans au minimum 6 centres commerciaux. Le Groupe travaille également avec d'autres acteurs du développement des filières d'offre vestimentaire de seconde main, comme la start-up Rebelle qui a ouvert un magasin éphémère dans l'un de ses centres commerciaux, ou encore avec des partenaires publics comme en Espagne où une opération de collecte de vêtements a été organisée dans un centre commercial en partenariat avec la ville et une université locale dans le cadre de son master en mode durable. • Le Groupe s'est engagé dans l'étude et le développement de projets pilotes d'agriculture et d'apiculture urbaine sur plusieurs de ses actifs. Ainsi, le Groupe travaille avec la start-up « Sous les Fraises », sélectionnée en 2016, dans le cadre de son programme d'accélération de start-ups, UR Link, afin de tester des dispositifs de production d'agriculture urbaine en toiture de ses actifs. En 2017, deux projets pilotes d'agriculture urbaine ont été développés avec « Sous les Fraises » sur les toits d'actifs du Groupe, avec l'objectif de promouvoir les circuits courts dans l'offre de restauration. Par ailleurs, plusieurs centres commerciaux du Groupe sont déjà équipés de ruches et produisent leur miel. C'est par exemple le cas du centre commercial Mall of Scandinavia qui présente une toiture végétalisée et est un foyer d'apiculture urbaine accueillant des ruches avec autour de 250 000 abeilles depuis le printemps 2016, ou encore du centre commercial Minto, qui a installé des ruches et des plantes mellifères sur son toit en 2017 et commercialise son miel. • Unibail-Rodamco a développé les Destinations, qui visent à diversifier l'offre présente dans ses centres en laissant place à des concepts innovants, des partenariats inédits et des services exclusifs. Le déploiement des concepts de Destination du Groupe s'est poursuivi en 2017 et a inclus un travail autour du développement de l'offre commerciale locale et la promotion d'acteurs économiques des territoires. C'est le cas : - des 13 Dining ExperienceTM proposant aux visiteurs un large choix d'offre de restauration, y compris des concepts locaux. Deux nouvelles « Dining ExperienceTM » ont été ouvertes en octobre en Pologne, à Wrocław et à Arkadia ; - de Fresh! qui propose une offre mariant produits frais, dont issus de circuits courts, gourmets et lieu de convivialité. Le Groupe a également développé l'offre de boutiques de réparation d'équipements dans ses centres, favorisant ainsi le réemploi et la réutilisation des produits. C'est le cas par exemple des baux signés avec l'enseigne SAVE de réparation de téléphones et de tablettes dans deux de ses centres commerciaux parisiens, ou avec une autre enseigne du même type et une boutique de vente et location de vélos proposant également un espace de réparation aux Pays-Bas.						
Commentaires	/						



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Maîtriser l'usage des ressources, avec le double objectif de réduire : 1. les consommations d'eau rapportées au chiffre d'affaires de 6% en 2020 (m3/ M€) 2. les consommations énergétiques rapportées au chiffre d'affaires de 8% en 2020 (MWh/ M€)	X	X		2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 avril 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☐ Suit le rythme prévu ☒ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	L'objectif 1-1 de réduction de la consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires de 6 % entre 2016 et 2020 a été dépassé en 2017 (réduction de 12% en 2017 par rapport à la valeur de référence de 2015). Pour l'objectif 1-2, la consommation énergétique rapportée au chiffre d'affaire a été réduite de 6 % par rapport à la valeur de référence fixée en 2015, pour un objectif de 8 % de réduction en 2020.				
Commentaires	- Le dépassement de l'objectif de réduction de la consommation d'eau (rapportée au chiffre d'affaires, cf. supra) est le fruit d'un investissement constant dans la généralisation progressive de dispositifs innovants en la matière (usage de circuits fermés dans les nouveaux procédés, remplacement des systèmes de refroidissement à eaux par des systèmes de refroidissement à air, réutilisation progressive d'eaux pluviales et eaux industrielles, etc.). Bien que l'objectif soit déjà atteint, Valeo continuera de maintenir ses efforts en la matière pour les années à venir. - Malgré une forte croissance du chiffre d'affaires, le maintien d'une tendance à la réduction de la consommation énergétique est le résultat d'initiatives des sites, comme l'optimisation des systèmes d'éclairage en usines, la récupération d'énergie et de chaleur, ou encore optimisation des systèmes d'air comprimé.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Réduire la production de déchets, avec un objectif de 5% en 2020 (rapportée au chiffre d'affaires)	X	X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 avril 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	En 2017, la quantité totale de déchets produits rapportée au chiffre d'affaires a été réduite de 2 % par rapport à 2016.				
Commentaires	En 2017,Valeo a réduit la quantité de déchets produits rapportée au chiffre d'affaires par rapport à 2016. Cette quantité est en augmentation de 1% par rapport à la valeur référence de 2015 de l'objectif à 2020 (objectif de – 5% par rapport à l'année 2015). Valeo travaille à atteindre cet objectif. Pour ce faire, les principales actions mises en place sont : • renforcer les synergies entre les Directions des Achats, Industrielle et R&D sur ce sujet ; • poursuivre la réduction de la consommation de matière ; • améliorer le temps de mise au point en phase de lancement de nouveaux projets (produits et processus) ; • mettre en place un suivi mensuel des principaux producteurs de déchets. A titre d'exemple, les usines de Valeo situées à Taegu (Pole Systèmes de Propulsion, Corée du Sud) et celle de San Luis Potosi (Pole Systèmes de Propulsion, Mexique) représentent à elles seules 22 % de la quantité totale de déchets du Groupe.				

	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Développer des produits contribuant à la réduction des émissions de CO ₂ des véhicules, en renforçant la position de Valeo pour les produits servant à l'hybridation des systèmes de propulsion des véhicules		X		2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 30 avril 2018 (publication du document de référence 2017)		2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée		
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/définitifs de l'action	Pour l'année 2017, plus de 50 % du chiffre d'affaires « première monte » de Valeo est issu de produits contribuant, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de CO ₂ .				
Commentaires	Du fait de la diversité du portefeuille de Valeo et de la croissance des ventes des technologies liées à la mobilité autonome et connectée, ainsi que digitale, il est difficile pour le Groupe de se fixer un objectif chiffré de ventes liées aux produits contribuant à la réduction des émissions de CO₂ à 2020. Non comptabilisé dans l'indicateur actuel de chiffre d'affaires issu de produits contribuant à réduire les émissions de CO₂, cette première catégorie de produit est en plein essor de développement, et pourrait à terme contribuer de manière indirecte à la réduction des émissions de CO₂ (fluidification du trafic/réduction du nombre de véhicules en circulation à l'avenir, etc.). Plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel de Valeo en 2016 comme en 2017 (indicateur non suivi avant 2016) concerne des produits/solutions qui réduisent les émissions de CO₂ (produits de propulsion pour hybridation et électrification des véhicules, auxiliaires innovants à basse consommation énergétique - éclairage/essuyage - et solutions thermiques liées à l'hybridation et l'électrification).				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 1	Elever le pourcentage de déchets de production revalorisés	X	X	X	2013-2020
	Poursuivre le projet dit « By products » qui consiste à élever le pourcentage de déchets de production revalorisés en élevant notamment le pourcentage de recyclage matière tout en réduisant le coût net de traitement des déchets . Objectif : 97 % en 2020 (vs 93,5 % en 2014)				
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017, 94 % de déchets de production revalorisés.				
Commentaires	Le taux de réalisation reste identique à celui de 2016 , mais le périmètre industriel sur lequel le reporting est public a changé notablement en 2017 et continue d'évoluer en 2018. Globalement l'action reste en ligne avec l'objectif.				



	Intitulé de l'engagement / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 2	Systématiser la démarche d'eco design dans les procédures Capex et R&D Rendre obligatoire la présentation d'une démarche structurée en matière d'eco-design dans l'instruction des projets d'investissement et de R&D d'une importance moyenne. Objectif :Traiter plus de 80% des projets en masse fin 2017 avec une extension aux projets d'importance moyenne		X	X	2016-2020
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	Le taux des grands et moyens projets de Capex sur le total des Capex 2017 pour lesquels l'approche d'éco-design a été vérifiée en 2017. Il est de 80%.				
Commentaires	Le taux 2017 de vérification de l'existence d'une démarche d'eco-design est en ligne avec l'objectif 2017 malgré un montant historiquement faible du montant des investissements. Le nouvel objectif fixé pour fin 2018 est : traiter plus de 90% des projets en masse.				

 Intitulé de l'engagement / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)	
Engagement 3	Déployer un outil détaillé d'ACV				
	Construire avec un prestataire spécialisé un outil d'analyse de cycle de vie de nos produits capable de prendre en compte la variété de nos process et de nos sites de production . Cet outil est destiné à qualifier en amont les produits en développement selon une grille d'évaluation prenant en compte une dizaine d'impacts . Objectif : 10 produits clés et 5 projets de R&D d'ici fin 2018		X	X	2017-2018
Suivi de l'engagement					
Avancement de l'action	1/ Date du suivi 1 ^{er} février 2018	2/ Etat de l'action ☒ En cours ☐ Menée à terme ☐ Annulée			
	3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017 ☒ Suit le rythme prévu ☐ En avance ☐ Retardée				
Résultats partiels/ définitifs de l'action	En 2017 l'outil a été finalisé. À la demande de 5 sites, l'outil a été utilisé pour satisfaire aux obligations de la certification Iso 14001 dans sa nouvelle version 2015.				
Commentaires	L'outil continue d'être utilisé pour plusieurs sites étrangers en 2018. A noter aussi que la demande des clients d'intégrer nos data dans leurs propres analyses de cycle de vie est encore faible.				



Intitulé de l'engagement / actions

Enjeux

Mieux connaître les flux de ressources

Evaluer les opportunités

Définir des objectifs (qualitatifs/quantitatifs)

Echéances de mise en œuvre (début-fin)

Engagement 1

Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire

- Réaliser plus de 3,8 Mds€ de chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire
- Augmentation du taux de réutilisation des eaux usées traitées
- Taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique supérieur à 70% en 2018

X

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi

Février 2018

2/ Etat de l'action

☒ En cours

☐ Menée à terme

☐ Annulée

3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017

☒ Suit le rythme prévu

☐ En avance

☐ Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Les actions sont en cours jusqu'en 2020. Elles sont en avance pour l'indicateur clé sur le chiffre d'affaires mais en retard pour deux autres indicateurs :

- le chiffre d'affaires du Groupe Veolia lié à l'économie circulaire s'est accru à 4,4 Milliards d'euros à fin 2017*(il était de 3,8 milliards en 2016 ce qui était l'objectif fixé à 2020; ainsi dépassé avec plusieurs années d'avance). (*NB: nouveau reporting de calcul).
- en revanche : le taux de déchets traités avec valorisation matière ou énergétique reste stable à 65%, fin 2017 par rapport à 2016 (l'objectif est de 70 %) et le taux de réutilisation des eaux usées traitées a diminué en 2017 par rapport à 2016; l'objectif est de l'augmenter à 2020.

Commentaires

Veolia a rejoint en tant que "Core-partner", l'initiative "pour une nouvelle économie du plastique" de la Fondation Ellen Mc Arthur, afin de contribuer notamment à la transformation à grande échelle des activités de gestion et de valorisation des plastiques. Veolia a également rejoint fin 2017 en tant que "Core-partner", l'initiative "Factor10" du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), qui est un programme de travail dédié à l'économie circulaire autour de quatre projets : les indicateurs de mesure, la réglementation, les plastiques et des approches sectorielles. Cette participation a été annoncée lors du World Economic Forum de Davos en janvier 2018.



Proposer des solutions d'économie circulaire et d'adaptation au dérèglement climatique, au service des clients de l'entreprise, au bénéfice de tous les citoyens :

- Capturer plus de 60% du méthane des centres de stockage de déchets gérés par le Groupe (57,3 % en 2015)
- Cumuler 100 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions réduites entre 2015 et 2020 (15,5 Mt en 2015)
- Cumuler 50 millions de tonnes équivalent CO₂ d'émissions évitées entre 2015 et 2020 (6,3 Mt en 2015)

X

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement
de l'action

1/ Date du suivi

Février 2018

2/ Etat de l'action



En cours



Menée à terme



Annulée

3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017

☐ Suit le rythme prévu

☐ En avance


Retardée

Résultats partiels/
définitifs de l'action

A fin 2017, le cumul des émissions réduites s'élève à 44 millions de tonnes et le cumul des émissions évitées à 18,2 millions de tonnes ; le taux de captage du méthane à 51%.

Commentaires

L'engagement est sous le sponsorship d'un membre du comité exécutif, qui préside la Task Force interne Stratégie & Climat, chargée de décliner l'engagement "contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique" dans les activités du Groupe (financement de projet, orientation pour la R&I, méthodes de reporting, actions de plaidoyer).

Le positionnement de Veolia sur la production d'énergie à partir de charbon a été évoqué lors du séminaire stratégie du conseil d'administration de 2016 et 2017. Pour nourrir sa réflexion, Veolia a lancé un programme de consultation de tiers autour de son président-directeur général et de membres du comex.

Quant aux émissions de méthane sur les centres de stockage de déchets, le taux de valorisation du méthane capté s'améliore quant à lui, passant de 78 % à 83 % entre 2015 et 2017, traduisant les efforts du Groupe pour valoriser le méthane qu'il capte plutôt que le brûler en torchère sans valorisation.

Veolia a développé GreenPath, une plateforme web permettant à ses équipes commerciales et techniques de comparer les empreintes environnementales de plusieurs solutions et de choisir avec ses clients, celle qui répondra le mieux à leurs objectifs de performance. Elle permet de calculer l'empreinte carbone de nouveaux projets ou contrats existants, leur empreinte eau selon la norme et d'évaluer leur impact sur la biodiversité.

Engagement
3

Construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur avec les parties prenantes de l'entreprise et ainsi développer l'attractivité des territoires :

- Un partenariat par zone : l'ensemble des partenariats mis en place devant permettre de couvrir les différents segments de croissance = 11 partenariats
- Maintenir au-dessus de 80 le pourcentage de nos dépenses réinvesties sur les territoires

X

X

X

2015-2020

Suivi de l'engagement

Avancement de l'action

1/ Date du suivi

Février 2018

2/ Etat de l'action

☒ En cours

☐ Menée à terme

☐ Annulée

3/ Comparaison avec le rythme prévu dans la publication 2017

☒ Suit le rythme prévu

☐ En avance

☐ Retardée

Résultats partiels/définitifs de l'action

Une trentaine de partenariats ont été signés depuis 2015. 7 d'entre eux couvrent un périmètre monde. Exemples :

- Danone & Veolia: Alliance dans les domaines du cycle de l'eau, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable et de l'efficacité énergétique ;
- IBM & Veolia: opportunités commerciales ;
- SuisseRe & Veolia : résilience urbaine ;
- Huawei & Veolia: marché des villes intelligentes ;
- CCSL & Veolia (2017): capter et valoriser le CO₂ à grande échelle ;
- Livelihoods & Veolia (2017): agriculture familiale et économie circulaire ;
- Développement de la gamme Urban X avec un écosystème de partenaires (2017): solutions numériques pour les villes et leurs habitants.

Commentaires

Au-delà des nouveaux modèles de partenariats, l'engagement porte au sens large sur la démarche de création de valeur de l'entreprise avec l'ensemble de ses parties prenantes, au niveau international, national et avec les communautés locales. Pour Veolia, engager une démarche RSE c'est intégrer la nécessité du dialogue avec ses parties prenantes comme condition de sa légitimité à opérer et comme facteur de compétitivité. Cela suppose d'instaurer des relations structurées, organisées et constructives dans une logique de co-responsabilité.

Les **21 nouveaux**
engagements pris
par 12 entreprises

Présentation détaillée de chaque nouvel engagement pris en 2018

• AccorHotels	74	• Orange	82
• BNP Paribas	75	• Renault	83
• Carrefour	78	• Schneider Electric	83
• Edenred	79	• Groupe Seb	86
• Eiffage	81	• Suez	86
• Legrand	81	• Veolia	87

Comment lire ces tableaux ?

- Ces tableaux présentent en détail chaque engagement.
- La présentation s'effectue par ordre alphabétique du nom des entreprises.
- Pour faciliter la lecture, la présentation de chaque engagement est la suivante dans la 1^{ère} section :
 - Tout d'abord figure (1^{ère} colonne) **le libellé** de l'engagement / action.
 - Sont ensuite indiqués (2^{ème} colonne) les trois types d'**enjeux** visés par l'engagement ou l'action : mieux connaître ses flux de ressources, évaluer les opportunités, définir des objectifs en termes qualitatifs ou quantitatifs. Ces enjeux présentent une gradation, mais peuvent être cumulatifs.
 - Enfin figurent les **échéances** (3^{ème} colonne) qui présentent la période de mise en œuvre d'un engagement / d'une action ou, en précisant l'année de début et l'année de fin.
- La 2^{ème} section présente :
 - Les acteurs mobilisés (1^{ère} colonne) : sont distingués les acteurs internes à l'entreprise (directions ou équipes) et les acteurs externes (PME, fournisseurs, organismes publics, certificateurs...) de façon à comprendre l'effet d'entraînement de l'engagement / action.
 - Le périmètre (2^{ème} colonne) indique à la fois les entités organisationnelles de l'entreprise impactées

par l'action ou l'engagement et peut préciser le nombre de pays ou de régions couverts.

- Les leviers (3^{ème} colonne) employés par l'entreprise pour l'engagement / action ; ils sont présentés dans le cadre d'une roue, avec une couleur spécifique par levier. Ils correspondent aux leviers identifiés par l'ADEME avec un ajout concernant les actions transversales multi-acteurs :

- AD** approvisionnement durable ;
- EC** éco-conception ;
- EIT** écologie industrielle et territoriale ;
- EF** économie de la fonctionnalité ;
- CR** consommation responsable ;
- ADU** allongement de la durée d'usage ;
- R** Recyclage ;
- MA** action multi-acteurs.

- Enfin, la 3^{ème} section présente les modalités qui permettent de comprendre le détail de l'engagement, le contexte dans lequel il s'insère et le déroulement dans le temps.

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Valoriser 65% des déchets d'exploitation des hôtels de l'entreprise			X	2016-2020
2 Réduire de 30 % le gaspillage alimentaire			X	2016-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 BNP Paribas s'engage à soutenir le développement de l'économie circulaire en améliorant les process d'identification de ces entreprises et en leur proposant des financements adaptés.		X		2018-2030
2 BNP Paribas s'engage à développer des solutions financières pour soutenir l'économie de la fonctionnalité		X		2018-2030
3 BNP Paribas s'engage à réduire ses impacts environnementaux directs en réduisant les intrants matières, en premier lieu le papier mais également les plastiques à usage unique. L'objectif de la politique papier est de diminuer de 43% la consommation de papier par collaborateur en 2020 par rapport à 2012, en passant de 165 à 94 kg/ETP. Pour prolonger cet objectif sur le plus long terme, la politique papier vise à porter en 2020 à 80 % la part de papier responsable (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC).			X	2012-2020
4 BNP Paribas s'engage réduire les déchets et assurer leur recyclage partout où c'est possible BNP Paribas s'engage à progresser chaque année sur le poids de déchets recyclés par collaborateur, en majorité du papier, et sur la qualité de ces données.			X	2012-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Carrefour s'engage en faveur de solutions de packaging plus respectueuses de l'environnement pour réinventer les emballages et passer du jetable à une économie circulaire ; Carrefour soutiendra et défendra un Pacte National pour une économie 100 % circulaire des emballages en France	X	X	X	2018-2025

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer le profil environnemental ou sociétal de 100 % des produits et solutions de l'entreprise d'ici 2020		X	X	2018-2020
2 Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire	X		X	2018-2020

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Créer un « démonstrateur » des démarches d'économie circulaire pour la construction à l'échelle d'un éco-quartier	X	X	X	2018-2024

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Développer les utilisations de matières premières recyclées (MPR) pour passer d'une quantité intégrée de 1000 tonnes en 2017 à plus de 2000 tonnes en 2025	X	X	X	2018-2025

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6 Inclure l'Economie Circulaire dans la relation avec les fournisseurs de l'entreprise sur les Achats circulaires, en relation avec la JAC (Joint Audit Corporation)	X	X	X	2018-2019
7 Déployer la méthodologie Net Zero pour définir l'objectif d'entreprise décarbonée en 2050	X	X		2018-2025-2050

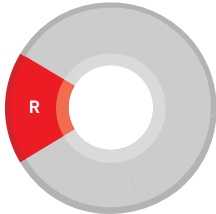
 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Augmenter de 50 % la consommation globale de plastique recyclé du Groupe Renault dans le Monde, en tonnage	X	X	X	2013-2022

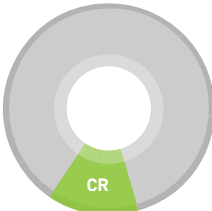
  Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Eviter de consommer 100 000 tonnes de ressources primaires grâce aux programmes ECOFIT™, les services de maintenance de l'entreprise, de recyclage, de récupération et de fin de vie	X	X	X	2018-2020
6 Elargir la portée du label Green Premium™ en incluant les services et solutions. D'ici fin 2020, l'entreprise a pour objectif de réaliser 75% du chiffre d'affaires grâce à la vente de solutions Green Premium™ (analyse complète du cycle de vie et instructions précises de gestion de fin de vie du produit), accessibles en ligne 24/7. Continuer à écoconcevoir 100% des offres de l'entreprise, en intégrant les dimensions clés de la circularité pour chaque nouveau développement de produit	X	X	X	2018-2020
7 Continuer à réduire la génération des déchets en maximisant leur réemploi ou en leur donnant une seconde vie, tout en dépassant 95% de taux de valorisation et de recyclage, et en garantissant des conditions de sécurité satisfaisantes. Ces efforts permettent notamment de répondre à l'objectif de l'entreprise « Zéro déchet mis en décharge » pour 200 sites d'ici fin 2020. Ces efforts sont à poursuivre par la suite	X		X	2018-2020
8 Doubler la quantité de plastique recyclé contenue dans les produits (pré et post consommateur) de l'entreprise d'ici à 2025 (base mondiale et référence 2017)	X	X	X	2018-2025

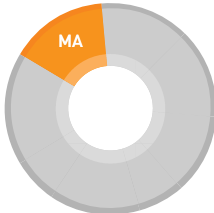
 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 BIS Le Groupe SEB (membre de la FIEEC) a pris un engagement spécifique pour la France le 29 juin 2018 : multiplier par 2 d'ici 2025 la quantité annuelle de plastique recyclé en France ou transformé en France (à périmètre industriel constant) entrant dans ses produits par rapport à 2017 sous réserve des conditions de succès	X	X	X	2017-2025

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Contribuer au développement local et à l'attractivité des territoires. Evaluer annuellement dans les pays où SUEZ est présent l'empreinte locale (« Local Footprint ») du Groupe, c'est-à-dire les emplois directs et indirects générés par son activité dans le tissu économique local	X	X		2017-2021

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 BIS Multiplier par 5 le chiffre d'affaires du Groupe Veolia dans la transformation des plastiques (hors collecte et tri) d'ici à 2025, pour atteindre 1 milliard d'euros, notamment en Europe et en Asie, contre 200 millions en 2016	X	X	X	2018-2025

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Valoriser 65% des déchets d'exploitation des hôtels de l'entreprise			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Equipes hôtels et sièges : Planet 21, techniques, achats	Hôtels filiales, managés et franchisés			
Acteur externes : /				
Modalités				
L'objectif concerne tous les déchets d'exploitation courants des hôtels (déchets alimentaires, emballages, etc.) qu'il s'agit de trier et valoriser (tout traitement excluant la mise en décharge et l'incinération).				

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Réduire de 30% le gaspillage alimentaire			X	2016-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Restaurant des hôtels	Hôtels filiales, managés et franchisés			
Acteur externes : /				
Modalités				
Pour être en mesure de suivre l'atteinte de cet engagement, le groupe AccorHotels a défini un indicateur applicable et comparable dans tous les hôtels : le coût du gaspillage alimentaire rapporté à l'activité du restaurant. Plus précisément, pendant des campagnes de pesées de 15 jours minimum, chaque produit alimentaire jeté est pesé et valorisé (selon le coût d'achat). La somme des déchets valorisés financièrement est rapportée au chiffre d'affaires du restaurant, pour tenir compte de la variation d'activité. La réduction de 30 % de gaspillage alimentaire d'ici 2020 porte sur ce ratio. AccorHotels a défini une stratégie en quatre étapes pour atteindre son objectif : • Mesurer le gaspillage alimentaire ; • Réduire le gaspillage alimentaire en cuisine ; • Revendre à petits prix les denrées alimentaires non consommées ; • Donner les denrées alimentaires non consommées et non vendues. Exemples d'actions de réduction et réutilisation des produits alimentaires : avec Too Good To Go, AccorHotels a sauvé 28 000 repas depuis août 2016.				

BNP PARIBAS	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1	BNP Paribas s'engage à soutenir le développement de l'économie circulaire en améliorant les process d'identification de ces entreprises et en leur proposant des financements adaptés.		X		2018-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, Leasing Solution, les marchés domestiques, CIB, PF, Real Estate, les risques		Monde (BNP Paribas est présent dans 73 pays)			
Acteur externes : /					
Modalités					

BNP Paribas finance directement de nombreux acteurs de l'économie circulaire, comme par exemple des grands groupes spécialistes de la revalorisation des déchets mais aussi des entreprises sociales acteurs de l'économie circulaire.

BNP Paribas a mis en place un Groupe de travail spécifique en coordination entre la Direction RSE du Groupe et Leasing Solution avec pour objectif de recenser auprès des différents métiers du Groupe les entreprises circulaires et leurs financements. Un travail sectoriel et prospectif a été mené par la direction des risques à l'économie circulaire, comme Blablacar qui en ayant permis l'essor en France du covoiturage, fournit une parfaite illustration d'une offre de services où l'usage remplace la possession.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont été recensées :

1. BNP Paribas finance les acteurs de l'économie circulaire. Le Groupe a par exemple en juin 2017 été chef de file de l'émission de l'obligation verte de 75 millions d'euros de Helvetia Environnement, leader Suisse de la gestion des déchets. Nous finançons aussi des entreprises qui proposent des modèles disruptifs attachés à l'économie circulaire, comme Blablacar qui en ayant permis l'essor en France du covoiturage, fournit une parfaite illustration d'une offre de services où l'usage remplace la possession.

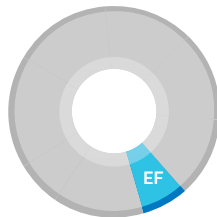
Dans cette dynamique, deux centres de compétences appelés Green Desk, ont été créés en Belgique et au Luxembourg afin de faciliter entre autre le financement de l'économie circulaire dans ces pays.

2. Le financement du Groupe envers les entreprises sociales (ES) représente 703 M€ à fin 2017, un secteur au sein duquel plusieurs de nos clients sont acteurs de l'économie circulaire. Citons en par exemple France Ecodair et ATF Gaia qui recyclent les équipements informatiques, Recyc'Matelas, Le Relais et Emmaüs qui font de même sur les matelas, les vêtements ou tous types de biens courants, Moulinot spécialisée dans la revalorisation des déchets alimentaires par le lombricompostage), Building Integrated Greenhouses en Belgique, ou encore le restaurant SimoneLemon qui réduit le gaspillage alimentaire en fondant sa carte sur la gâche (30% des fruits et légumes en France ne sont pas commercialisés pour des défauts esthétiques) et en facturant les plats au poids.

3. Nous accompagnons la transition vers l'économie circulaire dans le cadre du Pôle Innovation en France, qui vise à soutenir des start-up innovantes dans leur développement. Dans le portefeuille de ce pôle se trouvent plusieurs jeunes entreprises dédiées à l'économie circulaire. Citons par exemple, AlphaRecyclage, qui opère de la collecte et valorisation de pneumatiques usagés, RPlus technologies, qui fait de même sur les téléphones mobiles, Terradona qui a développé un modèle innovant pour inciter les particuliers à mieux trier leurs déchets, ou encore Ecov qui propose une plateforme intelligente de covoiturage.

Depuis fin 2015, BNP Paribas Real Estate s'est aussi engagé dans l'immobilier tertiaire solidaire et le coworking aux côtés de Solid'Office (Immobilier tertiaire solidaire et coworking) et Bureaux A Partager, en mettant à la disposition des demandeurs d'emploi des espaces de bureaux vacants. Le 1er espace Solid'Office a ouvert sur son initiative, et permet une meilleure utilisation de l'espace et donc in fine d'éviter la construction d'espaces additionnels.

4. Nous finançons aussi l'économie circulaire au travers de nos clients industriels qui s'engagent dans la démarche sur leur propre périmètre ou qui développent des produits et services relatifs à l'économie circulaire dans leur offre générale.

BNP PARIBAS Engagements / actions		Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 BNP Paribas s'engage à développer des solutions financières pour soutenir l'économie de la fonctionnalité			X		2018-2030
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Arval et Leasing Solutions		Arval (28 pays) Leasing Solution (22 pays)			
Acteur externes : /					
Modalités					

Le Groupe propose déjà pour ses clients professionnels des solutions de financement de la fonctionnalité via ses filiales Arval et BNP Paribas Leasing Solutions. Afin d'aller plus loin, BNP Paribas a mis en place de nombreux projets : amélioration du financement de l'extension du cycle de vie des équipements (solutions locatives pour les équipements neufs et d'occasion, recyclage et fin de vie) et le développement d'offres à tous les secteurs.

L'activité de leasing proposé par les filiales Arval et BNP Paribas Leasing Solution est un service fondé sur l'utilisation d'un bien plutôt que sur sa possession, optimisant ainsi l'utilisation des actifs et gérant l'ensemble de leurs cycles de vie.

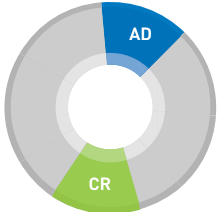
Filiale à 100 % de BNP Paribas, Arval est le spécialiste de la location de véhicules d'entreprise. Arval propose à ses clients professionnels, PME et grands groupes internationaux des solutions dédiées visant à optimiser la mobilité de leurs collaborateurs et à externaliser les risques liés à la gestion de leur flotte automobile. Conseil d'expert et qualité de service sont délivrés dans 29 pays par plus de 6 000 collaborateurs. La flotte d'Arval s'élevait en décembre 2017 à 1 000 000 de véhicules loués dans le monde.

BNP Paribas Leasing Solutions propose des solutions locatives aux entreprises sur des actifs tels que des équipements professionnels, des véhicules ou des équipements informatiques. Avec 2 900 collaborateurs pouvant intervenir dans 22 pays, BNP Paribas Leasing Solutions était classé en 2017 comme le leader européen selon le classement établi chaque année par Leaseurope. 320 000 contrats ont été mis enoyer en 2017, soit trois contrats chaque minute au profit du financement de l'économie réelle.

BNP Paribas intègre l'économie circulaire dans ses projets d'innovation, tels que les suivants :

En 2018, Leasing Solutions a lancé sa plateforme de partage « Kintessia » en France qui permet aux professionnels de proposer à la location courte durée des équipements qu'ils n'utilisent pas.

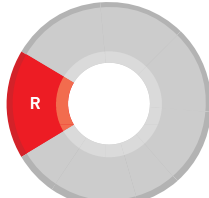
Dans le but d'aller plus loin sur l'économie circulaire et d'innover dans ce domaine, Leasing Solutions a rejoint le programme Circular Economy 100 (CE100) de la Fondation Ellen MacArthur. Cette initiative mobilise des entreprises, institutions publiques, chercheurs et innovateurs pour aller au-delà des problématiques que pose cette nouvelle économie.

 BNP PARIBAS Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
3 BNP Paribas s'engage à réduire ses impacts environnementaux directs en réduisant les intrants matières, en premier lieu le papier mais également les plastiques à usage unique. L'objectif de la politique papier est de diminuer de 43% la consommation de papier par collaborateur en 2020 par rapport à 2012, en passant de 165 à 94 kg/ETP. Pour prolonger cet objectif sur le plus long terme, la politique papier vise à porter en 2020 à 80 % la part de papier responsable (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC).			X	2012-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, les achats Groupe et toutes les entités du Groupe	Monde			
Acteur externes : /				
Modalités				

En 2017, la consommation de papier a atteint 22 163 tonnes, soit 113 kg/ETP contre 122 kg/ETP en 2016. L'objectif de réduction de 30% par rapport à 2012 a donc été dépassé. Ces données incluent le papier utilisé en interne, celui destiné à la relation client (courriers, relevés bancaires, etc.) et les autres types de papier : enveloppes, chéquiers, etc. Pour prolonger cet objectif sur le long terme, la réduction des consommations s'appuie souvent sur le remplacement des équipements individuels par des équipements mutualisés. Le Groupe porte aussi une attention particulière aux innovations apportées par la digitalisation, en vue de renforcer la dématérialisation de ses relations avec ses clients et par là même de réduire la consommation de papier.

Enfin pour prolonger cet objectif sur le plus long terme, la politique papier vise à porter en 2020 à 80 % la part de papier responsable (issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, c'est-à-dire recyclé à plus de 50 % ou labellisé PEFC ou FSC). 67,1 % du papier était responsable en 2017 contre 64,6 % en 2016.

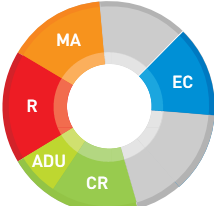
A travers la réduction des plastiques à usage unique, BNP Paribas vise principalement les gobelets et leurs couvercles, les bouteilles plastiques, les agitateurs à boisson, les couverts jetables et les pailles. Par exemple Alphacrédit, leader du crédit à la consommation en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, utilise 250.000 gobelets par an. Ils ont remplacé en 2017 tous les gobelets et les agitateurs à boisson en plastique par des gobelets fabriqués à partir de canne à sucre et des agitateurs à partir de maïs. Ils encouragent leurs employés à utiliser des verres et des gourdes afin de diminuer leur empreinte écologique au minimum. En effet, une gourde est offerte à chaque employé afin qu'il puisse la remplir aux fontaines d'eau.

 BNP PARIBAS	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 BNP Paribas s'engage réduire les déchets et assurer leur recyclage partout où c'est possible BNP Paribas s'engage à progresser chaque année sur le poids de déchets recyclés par collaborateur, en majorité du papier, et sur la qualité de ces données.			X	2012-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction RSE, les achats Groupe et toutes les entités du Groupe				
Acteur externes : /				
Modalités				

BNP Paribas s'engage à progresser chaque année sur le poids de déchets recyclés par collaborateur, en majorité du papier, et sur la qualité de ces données. La fiabilisation des informations a abouti à un total collecté de 26 432 tonnes de déchets générés par le Groupe, soit 135 kg/ETP. 41 % du volume de déchet total est recyclé, l'équivalent de 55 kg/collaborateur.

Le Groupe s'est aussi doté depuis 2011 d'une politique de traitement des équipements informatiques (PC, serveurs, écrans, etc.) permettant de maîtriser les risques environnementaux et sociaux associés. Son objectif est de leur offrir une seconde vie (don ou revente) chaque fois que possible, tout en assurant leur traçabilité. Le démantèlement n'est envisagé qu'en dernier recours et vise alors à maximiser le taux de recyclage.

Pour contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, les restaurants d'entreprise du Groupe en France (17 000 couverts/jour) ont déployé un plan d'action aussi rigoureux qu'efficace : à 12 % au début des années 2000, ce gaspillage a chuté à 3,5 % actuellement. Les déchets sont valorisés sous forme de méthane ou de compost ; celui-ci est ensuite utilisé pour les espaces verts des immeubles du Groupe en Île-de-France et pour produire des fleurs présentées dans les halls de réception.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Carrefour s’engage en faveur de solutions de packaging plus respectueuses de l’environnement pour réinventer les emballages et passer du jetable à une économie circulaire ; Carrefour soutiendra et défendra un Pacte National pour une économie 100 % circulaire des emballages en France	X	X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE, Marchandises	Les 10 pays intégrés du Groupe Carrefour : France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Roumanie, Brésil, Argentine, Chine et Taiwan			
Acteur externes : Fournisseurs, distributeurs, Consumer Goods Forum, Ellen MacArthur Foundation				
Modalités				

1) Des emballages au plus juste : Carrefour s'engage à diminuer ses emballages plastiques, en particulier ceux dont le recyclage est difficile, et à développer des solutions de réutilisation pour les clients.

2) Des emballages tous recyclables : le Groupe garantit que 100% des emballages des produits Carrefour seront valorisables dans une filière de recyclage ou de compostage. Des matériaux de substitution seront choisis pour remplacer progressivement les plastiques non recyclables.

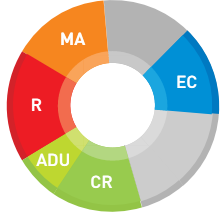
3) Carrefour, relais des consignes de tri : le Groupe déploiera des solutions d'aide au tri pour ses clients, en particulier dans les pays ne disposant pas d'un système de collecte efficace.

4) Carrefour recyclera l'intégralité des emballages utilisés en hypermarchés pour le transport, la manutention et la livraison.

5) Carrefour agit pour une nouvelle économie de la ressource : pour que le recyclage soit une réalité, Carrefour souhaite accélérer sa viabilité économique et s'engage à choisir des matières recyclées à chaque fois que celles-ci sont disponibles et accessibles. Sa première action consistera à incorporer 50% de plastiques recyclés dans ses bouteilles de jus, de soda et d'eau minérale.

6) Des océans sans déchets plastiques : Pour préserver la biodiversité marine, le Groupe s'engage à retirer du commerce certains produits plastiques les plus fréquemment retrouvés dans les océans tout en participant à la récupération des plastiques dans les espaces naturels



 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Améliorer le profil environnemental ou sociétal de 100 % des produits et solutions de l'entreprise d'ici 2020		X	X	2018-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction marketing, DSI, RSE, Production	Edenred France			
Acteur externes : Fournisseurs, ONG, partenaires				
Modalités				

Les directions marketing et RSE travaillent conjointement afin de définir et prioriser les projets permettant d'améliorer le profil environnemental ou sociétal des produits et solutions de l'entreprise. Les projets bénéficiant à plusieurs produits et améliorant à la fois le profil environnemental et sociétal sont privilégiés.

Leur réflexion est guidée par deux axes principaux :

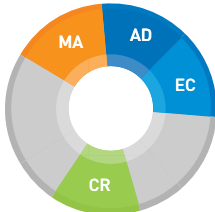
- améliorer le cycle de vie du produit ;
- apporter une contribution directe, sociétale ou environnementale, à l'usage du produit ;

Pour améliorer le cycle de vie des produits, les leviers suivants sont privilégiés :

- renforcer la filière de collecte et recyclage des cartes à puce. Edenred France propose depuis 2016 un dispositif de recyclage des cartes Ticket restaurant® qui permet une revalorisation de 100% des matériaux. Edenred France a remporté le premier prix de la nuit RSE dans la catégorie Innovation et services RSE pour son dispositif de recyclage qui contribue à l'essor d'un nouvel éco-geste et à l'émergence de nouvelles filières de recyclage et revalorisation ;
- mener toutes les actions issues de l'ACV réalisée pour le titre Ticket restaurant® dépendant exclusivement d'Edenred France ;
- partager avec nos parties prenantes les résultats et pistes d'amélioration issues de l'ACV sur le titre Ticket Restaurant® nécessitant leur implication. Avec l'innovation technologique apportée par la carte Ticket Restaurant®, Edenred France a souhaité mener une Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour mieux comprendre les impacts environnementaux propres aux deux types de supports (papier et carte) et identifier les pistes de réduction possibles afférentes à chaque support. Les résultats de l'étude montrent nettement l'impact positif du support carte sur deux des trois indicateurs étudiés dans l'ACV et apportent également des pistes d'amélioration ;
- sensibiliser toutes les équipes au Green IT. Edenred est le leader mondial des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants, dont 78% du volume d'affaire se réalise sous format digital.

Pour apporter une contribution directe, sociétale ou environnementale, à l'usage du produit, Edenred privilégiera :

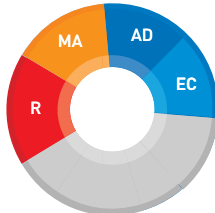
- la consultation des parties prenantes internes et externes sur leurs attentes et idées ;
- l'intégration des partenariats associatifs dans l'usage des solutions de l'entreprise.

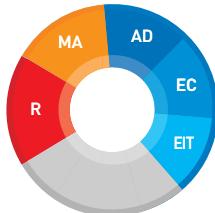
 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2 Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire	X		X	2018-2020
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction marketing et communication, Direction Partenaires Marchands, RSE	Edenred France			
Acteur externes : Restaurateurs, ESS, partenaires publics, ONG, partenaires média				
Modalités				

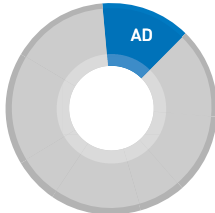
Edenred est un acteur de l'écosystème du secteur alimentaire, via sa solution Ticket Restaurant® et est engagé à promouvoir une alimentation saine et responsable. En effet l'alimentation est au cœur de préoccupations économique ou de santé publique, mais aussi environnementales, car la santé de la planète dépend aussi du contenu de nos assiettes.

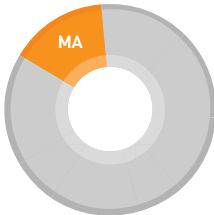
Edenred est au cœur d'un écosystème qui permet de sensibiliser et mobiliser de nombreuses et diverses parties prenantes. Notre contribution à la lutte contre le gaspillage alimentaire privilégiera les actions suivantes :

- 1/ Informer et sensibiliser tous les acteurs de la chaîne de valeurs du Ticket Restaurant® (restaurateurs, entreprises clientes et utilisateurs) pour conduire à des choix et des pratiques présentant un meilleur rapport nutrition / empreinte environnementale ;
- 2/ Soutenir la création d'un label anti-gaspillage alimentaire à destination des restaurateurs ;
- 3/ Accompagner les restaurateurs dans l'obtention du label anti-gaspillage ;
- 4/ Valoriser les restaurateurs engagés dans l'anti-gaspillage alimentaire.

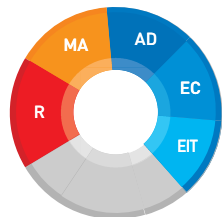
 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Créer un « démonstrateur » des démarches d'économie circulaire pour la construction à l'échelle d'un éco-quartier	X	X	X	2018-2024
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction du développement durable et de l'innovation transverse, Eiffage Construction, Aménagement et Infrastructures (Génie Civil)	Chatenay-Malabry (Eco-quartier La Vallée), Hauts-de-Seine			
Acteur externes : Mairie de Chatenay-Malabry, association Réavie, la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale				
Modalités				
L'objectif est d'intégrer dès les premières réflexions le concept de l'économie circulaire dans l'aménagement de l'éco-quartier. Les actions portent sur toutes les phases de la création de l'éco-quartier. Elles commencent dès la phase de curage et de démolition et se poursuivent pendant les phases de construction. 1. Eiffage Aménagement organise en amont la déconstruction sélective des bâtiments pour améliorer la valorisation des matériaux et produits déposés. L'association Réavie pilote la déconstruction et récupère les matériaux et produits qui sont regroupés sur une plateforme expérimentale de réemploi : la plateforme « Solid'R ». Celle-ci permet de regrouper les matériaux et produits, de les remettre en état et de vendre ceux qui ne sont pas réutilisés in situ dans le projet. 2. Le projet a également pour ambition de réutiliser in situ 100% des déblais et des gravats de démolition. Une opération de concassage en place permet de produire des granulats recyclés. Les nouveaux bâtiments sont donc construits avec le béton recyclé et d'autres matériaux moins émissifs en carbone (notamment des nouveaux bétons). Ces actions tendent à la valorisation des ressources tout en ayant une approche globale de réduction des émissions carbone. L'objectif visé est à minima la labellisation Énergie-Carbone au niveau E3C1 de l'éco-quartier.				

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5 Développer les utilisations de matières premières recyclées (MPR) pour passer d'une quantité intégrée de 1000 tonnes en 2017 à plus de 2000 tonnes en 2025	X	X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Centres de R&D du groupe, Laboratoire Plastiques Groupe, Usines du groupe en France, Direction Achat	Usines du groupe Legrand en France			
Acteur externes : Filières de collecte et de recyclage, producteurs de matières plastiques, ADEME				
Modalités				
L'intégration de MPR en boucle fermée pose des difficultés inhérentes à la réglementation substances dans les équipements électriques et électroniques. Les schémas en boucle ouverte où les produits Legrand utilisent des matières plastiques recyclées issues d'autres secteurs industriels sont le plus souvent privilégiés. Le déploiement de ces schémas implique des collaborations multisectorielles en particulier des partenariats de recherche avec des industriels du secteur de la chimie et le concours d'organismes publics comme celui de l'ADEME dans le cadre du dispositif ORPLAST. Le suivi annuel des volumes de MPR incorporés en France dans la fabrication des produits permet de suivre l'avancement des actions.				

	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6	Inclure l'Economie Circulaire dans la relation avec les fournisseurs de l'entreprise sur les Achats circulaires, en relation avec la JAC (Joint Audit Corporation)	X	X	X	2018-2019
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : RSE-ACHATS-Marketing-Département Juridique- Réseau- Commerciaux		Groupe et Pays			
Acteur externes : Fondation Ellen MacArthur JAC : association de 16 Opérateurs					
Modalités					
Mise en place du processus d'économie circulaire dans la relation avec nos fournisseurs pour créer des Achats circulaires .Ce nouveau projet est lancé avec la Fondation Ellen Mac Arthur et la JAC - Joint Audit Corporation –, une entité qui regroupe 16 des principaux opérateurs TIC mondiaux –, sur les moyens pour inciter à la mise en œuvre de circularité dans la supply chain et les KPIs permettant de suivre cette mise en œuvre.					

 Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7 Déployer la méthodologie Net Zero pour définir l'objectif d'entreprise décarbonée en 2050	X	X		2050
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : COMEX –Stratégie-RSE-Ensemble des Métiers Acteur externes : 9 Entreprises CAC 40 et banques et carbone 4, un comité scientifique indépendant , ITU (UN)	Groupe et Pays			
Modalités				

A partir de la méthodologie qui va définir ce que veut dire être neutre carbone pour une entreprise, application de celle-ci à Orange pour définir dans son plan stratégique ses objectifs pour une entreprise décarbonée en utilisant de l'énergie renouvelable , des actions de réductions sur les scopes 1, 2 et 3 et des études sur l'enfouissement du carbone et en dernier ressort pour boucler les derniers efforts restants de la compensation éventuelle en nombre limitée.

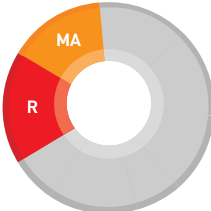
GROUPE RENAULT	Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
2	Augmenter de 50 % la consommation globale de plastique recyclé du Groupe Renault dans le Monde, en tonnage	X	X	X	2013-2022
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Groupe Renault : Direction du Plan Environnement, Direction des Achats, Direction de l'Ingénierie Renault Environnement et ses filiales INDRA, GAIA		Groupe Renault Monde			
Acteur externes : Ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du recyclage des plastiques.					
Modalités					

L'augmentation de l'usage des plastiques recyclés dans les véhicules fait désormais l'objet d'un engagement spécifique, publié dans le Document de Référence 2017 du Groupe Renault. Il fera l'objet d'un suivi spécifique à partir de l'édition 2019.

Life Is On Schneider Electric Engagement / action		Enjeux			Echéances de mise en œuvre en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
5	Eviter de consommer 100 000 tonnes de ressources primaires grâce aux programmes ECOFIT™, les services de maintenance de l'entreprise, de recyclage, de récupération et de fin de vie	X	X	X	2018 – 2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Marketing, Technique, Matériaux). Informatique (plateformes WEB & Digital, ...). Equipes Commerciales et Marketing (formation des équipes, information des clients et partenaires). Equipes logistiques et des services sur base installée.		Monde, plus de 100 pays			
Acteur externes : Partenaires de distribution, Installateurs, Electriciens ecoOrganismes. Syndicats sectoriels (GIMELEC, FIEEC, IGNEC, T&D Europe, ...).					
Modalités					

Il s'agit de :

- continuer à concevoir des briques de modernisation et de retrofit relatifs aux composants actifs de produits historiques de Schneider Electric (et concurrents dans certains cas) ;
- anticiper la nécessité de concevoir des briques de retrofit pour toutes les business units, en amont dès les processus de R&D ;
- mettre à disposition des partenaires de l'entreprise des outils numériques pour leur permettre de rechercher la disponibilité de modules de retrofit applicables à leur parc installé. Concevoir des briques de récupération et de fin de vie relatifs aux composants actifs de produits historiques de Schneider Electric (et concurrents dans certains cas) ;
- créer des synergies en interne et en externe pour traiter convenablement les produits retournés en termes de réutilisation, recyclable, gestion de fin de vie, ... ;
- perpétuer les savoir-faire industriels et de 'supply chain' (fournisseurs, logistique retour, etc) permettant l'exécution de ces services ;
- déployer ces offres et élargir l'éventail (zone géographique, gammes de produits, segments de marché, etc...).

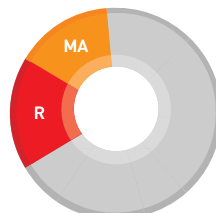
Life Is On Schneider Electric	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
6	Elargir la portée du label Green Premium™ en incluant les services et solutions. D'ici fin 2020, l'entreprise a pour objectif de réaliser 75% du chiffre d'affaires grâce à la vente de solutions Green Premium™ (analyse complète du cycle de vie et instructions précises de gestion de fin de vie du produit), accessibles en ligne 24/7. Continuer à écoconcevoir 100% des offres de l'entreprise, en intégrant les dimensions clés de la circularité pour chaque nouveau développement de produit	X	X	X	2018 – 2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Marketing, Technique, Matériaux). Equipe Environnement Corporate. Informatique (plateformes WEB & Digital, ...). Equipes Commerciales et Marketing (capacité à articuler les bénéfices pour le client). Acteur externes : Clients ; Cabinets de conseil spécialisés. Laboratoires de recherche, Partenaires Industriels ecoOrganismes, partenaires informatiques et Cloud, App développement. Syndicats sectoriels (GIMELEC, etc), également PEP. ecoPasseport (et échange avec d'autres industriels par ce biais).		Monde, plus de 100 pays			
Modalités					

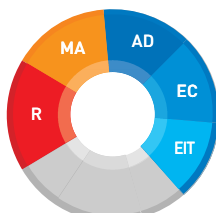
Il s'agit de :

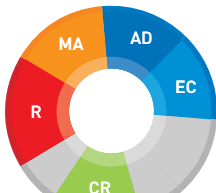
- s'assurer que tout projet de conception d'offre prenne en considération et intègre en amont des éléments clés tels que le profil « circulaire », les performances énergétiques, l'empreinte écologique, carbone et environnementale. En particulier, l'offre doit satisfaire par exemple des critères concernant la durée de vie, la réparabilité la modernisation, la modularité, ainsi que la recyclabilité des composants, etc.

Ainsi, pour atteindre cet objectif, cela nécessite :

- d'enrichir de manière adéquate les processus de conception de produit, en mettant à jour les livrables de chaque étape ;
- former les équipes R&D, définir des objectifs et s'y tenir ;
- donner un accès en ligne à une grande quantité d'informations simples et précises sur les impacts des produits tout au long de leur cycle de vie. Ainsi, le site internet « Check a product » et l'application mobile « My Schneider App » sont mis à disposition des clients de l'entreprise.

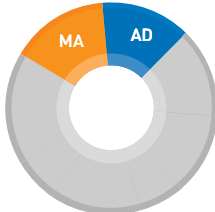
Life Is On Schneider Electric	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
7 Continuer à réduire la génération des déchets en maximisant leur réemploi ou en leur donnant une seconde vie, tout en dépassant 95% de taux de valorisation et de recyclage, et en garantissant des conditions de sécurité satisfaisantes. Ces efforts permettent notamment de répondre à l'objectif de l'entreprise « Zéro déchet mis en décharge » pour 200 sites d'ici fin 2020. Ces efforts sont à poursuivre par la suite		X		X	2018 – 2020
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes d'industrialisation) • Global supply chain (et toutes nos usines réparties dans le monde) • Achats, Finance, Logistique		Monde, plus de 100 pays			
Acteur externes : Spécialistes de la gestion du déchet (collecte, retraitement, recyclage, valorisation), pour chaque catégorie de déchets • ecoOrganismes, Fournisseurs (principalement rang 1)					
Modalités					
Il s'agit de :					
• travailler en amont sur une conception des produits et une définition de leurs processus de production en vue de minimiser le taux de déchets. • une fois les déchets générés, il s'agit de ralentir au maximum leur destruction de valeur, en recherchant d'abord une option de réemploi, de recyclage, puis de valorisation énergétique. • l'entreprise a un objectif de 200 sites « Towards Zero Waste to Landfill/Vers Zero mise en décharge » fin 2020 et elle en est déjà à 163. Cela signifie que les déchets mis en décharge, en poids, de la production annuelle totale de déchets du site ne doivent pas dépasser trois pour cent (3%) pour les déchets non métalliques et pas plus de 1% pour les déchets métalliques. • l'entreprise conduit de nombreux programmes de sensibilisation, formation, échange de bonnes pratiques, et a créé des réseaux de Waste Champions, ...					

Life Is On Schneider Electric	Engagements / actions	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
		Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
8 Doubler la quantité de plastique recyclé contenue dans les produits (pré et post consommateur) de l'entreprise d'ici à 2025 (base mondiale et référence 2017)		X	X	X	2018 – 2025
Principaux acteurs mobilisés		Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Business Units (équipes R&D, Environnement, Marketing, Technique, Matériaux) • Achats, Finance • Equipe Environnement Corporate • Equipes Commerciales et Marketing (capacité à articuler les bénéfices pour le client) Acteur externes : Laboratoires de recherche, Partenaires Industriels • ecoOrganismes, Fournisseurs de matériaux • Clients • Partenaires de distribution, Installateurs, Electriciens • Syndicats sectoriels (GIMELEC, FIEEC, IGNEC, T&D Europe, ...)		Monde, plus de 100 pays			
Modalités					
Il s'agit de :					
• travailler en collaboration avec les producteurs de plastique et les centres de recyclage afin de définir des critères spécifiques de garantie de performance applicables aux matières premières de recyclage (MPR) et/ou grades techniques contenant une part de recyclé et à garantir un approvisionnement de la matière plastique recyclée ; • concevoir les nouveaux produits (de la recherche et développement à l'industrialisation) et gérer les processus de fabrication, en vue d'augmenter la quantité de plastique recyclé dans les produits de l'entreprise ; • former les équipes de marketing et de vente afin de promouvoir les offres de l'entreprise relatives aux produits contenant davantage de plastique recyclé.					

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 BIS Le Groupe SEB (membre de la FIEEC) a pris un engagement spécifique pour la France le 29 juin 2018 : multiplier par 2 d'ici 2025 la quantité annuelle de plastique recyclé en France ou transformé en France (à périmètre industriel constant) entrant dans ses produits par rapport à 2017 sous réserve des conditions de succès	X	X	X	2017-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Achats, Marketing, Industrie, Direction Qualité/Environnement, Direction Développement Durable	France			
Acteur externes : Recycleurs				
Modalités				

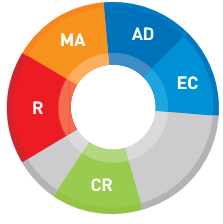
Le Groupe SEB continue ses actions pour intégrer de plus en plus de matériaux recyclés et notamment sur les plastiques recyclés :

- nouvelles gammes incorporant du plastique recyclé (PP et ABS) : générateur vapeur, fers à repasser, plancha, machine à raclette, machine à café, aspirateur ;
- partenariat avec l'ONG WWF France et la marque ROWENTA pour promouvoir notamment l'intégration de matières premières recyclées dans les produits et les packaging de l'entreprise ;
- recherche de nouveaux gisements de plastiques recyclés pour élargir la palette de couleurs disponibles et utilisables dans les produits de l'entreprise ;
- inclure le plastique recyclé par défaut dans le processus d'achat du Groupe afin d'intégrer, sur l'ensemble des pièces plastiques d'un nouveau projet, une revue systématique de celles qui doivent se développer à partir de matériaux recyclés.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
4 Contribuer au développement local et à l'attractivité des territoires. Evaluer annuellement dans les pays où SUEZ est présent l'empreinte locale (« Local Footprint ») du Groupe, c'est-à-dire les emplois directs et indirects générés par son activité dans le tissu économique local	X	X		2017-2021
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction du Développement Durable Direction des Achats Groupe et Directions des Achats BUs	France			
Acteur externes : Fournisseurs et sous traitants « Local Footprint » global network				
Modalités				

Conformément à l'engagement de sa Feuille de Route 2017-2021 « Contribuer au développement local et à l'attractivité des territoires », SUEZ évalue chaque année son empreinte socio-économique dans les zones géographiques où il est présent, en estimant au moyen de la méthode Local Footprint® la propagation en termes d'emploi de son activité tout au long de sa chaîne de fournisseurs. Les résultats de cette étude sont présentés dans le Rapport Intégré du Groupe.

En 2017, SUEZ a ainsi soutenu près de 200 000 emplois dans le monde, soit près de 2,5 fois le nombre d'emplois directs des filiales du Groupe, notamment dans des boucles d'économie circulaire locales. SUEZ promeut une vision à la fois circulaire et solidaire de l'économie.

 Engagement / action	Enjeux			Echéances de mise en œuvre (début-fin)
	Mieux connaître les flux de ressources	Evaluer les opportunités	Définir des objectifs	
1 Multiplier par 5 le chiffre d'affaires du Groupe Veolia dans la transformation des plastiques (hors collecte et tri) d'ici à BIS 2025, pour atteindre 1 milliard d'euros, notamment en Europe et en Asie, contre 200 millions en 2016	X	X	X	2018-2025
Principaux acteurs mobilisés	Périmètre		Leviers	
Acteur internes : Direction Développement, Innovation et Marchés, Direction Technique et Opérationnelle, Centre de Recherche, les filiales opérationnelles	activités monde, focus en Europe et en Asie			
Acteur externes : - Partenaires commerciaux, entreprises, industriels, clients, exemple: Danone, Seb, - Partenaires institutionnels, académiques et scientifiques, organisations internationales ex. Ellen MacArthur Foundation initiative pour "une nouvelle économie du plastique", WBCSD...				
Modalités				
- Structuration d'une filière industrielle de recyclage et de valorisation des plastiques pour proposer une alternative à la matière vierge, garantissant aux clients industriels des plastiques recyclés de qualité comparable au vierge et répondant à leurs exigences. - Mise en place d'une plateforme industrielle de recyclage du plastique, notamment en Europe (ex. France, Royaume-Uni, Allemagne, Bénélux, pays scandinaves), et Asie (ex. Corée, Japon). - Acquisition de sociétés spécialisées et développement de solutions technologiques sur des résines spécifiques (PP, PET, HDPE, LDPE). - Mise en place de partenariats avec des industriels pour développer des boucles de recyclage des plastiques.				

Le soutien
aux engagements pour
la **croissance verte**

1. L'ORIGINE

Le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de l'économie et des finances ont **initié en 2016** la mise en place d'« engagements pour la croissance verte » (ECV) visant à **renforcer le partenariat entre l'État et les porteurs de projets** innovants en faveur de la transition écologique « et en particulier de l'économie circulaire ».

Ces engagements d'inspirent du programme « *Green Deal* » initié aux Pays-Bas qui repose sur les principes du droit souple, notamment les engagements volontaires.

L'objectif de ce partenariat est de **lever les freins que les porteurs de projets économiques peuvent rencontrer** sur les enjeux environnementaux.

En France, le Conseil d'État a d'ailleurs encouragé ce type d'approches dans son étude annuelle de 2013 sur le droit souple.

L'Afep a soutenu la mise en place de ce processus de travail innovant.

L'ensemble des modalités pratiques sur les ECV décrites par le Ministère de la transition écologique et solidaire sont disponibles [avec ce lien](#).

2. LES ECV SIGNÉS ENTRE 2016 ET 2018

8 engagements pour la croissance verte d'une durée de 3 ans ont été signés à ce jour entre les Ministères chargés de l'écologie et de l'économie et les porteurs de projets.

Il s'agit par ordre chronologique des ECV suivants :

- **ECV sur le recyclage des déchets de plâtre (avril 2016)**

Cet engagement est porté par le Syndicat national des industries du plâtre (SNIP) et les sociétés Knauf, Saint-Gobain Placo et Siniat. L'objectif est de **recycler**

250 000 tonnes de déchets de plâtre à l'horizon 2020 (contre 66 000 tonnes en 2014) avec une possible modulation en fonction du contexte économique.

- **ECV sur la mise en place d'une nouvelle filière de recyclage de verre acrylique (projet Reverplast, avril 2016)**

Cet engagement rassemble Arkema, Paprec, Canoe, Indra et Plastinov. L'objectif est de **réaliser une étude de faisabilité technico-économique** pour valider un nouveau procédé de dépolymérisation physico-chimique du verre acrylique (ou PMMA) dont le bénéfice environnemental soit avéré, identifier les modalités d'organisation d'une ou plusieurs filières de collecte du verre acrylique, quantifier les débouchés de verre acrylique recyclé et donc globalement déterminer la faisabilité économique de la récupération et du recyclage du verre acrylique.

- **ECV sur le recyclage des déchets inertes de BTP (juin 2016)**

Il regroupe l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), l'Union des producteurs de granulats (UNPG) et le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE). Il a pour objectif **d'augmenter de 50 % la quantité de granulats et matériaux recyclés à l'horizon 2020 par rapport à 2014** (soit passer de 20 millions à 30 millions de tonnes) et de développer la **valorisation de la fraction non recyclable** des déchets inertes en réaménageant les carrières.

- **ECV FRIVEP portant sur la structuration d'une filière industrielle de réemploi / recyclage des vêtements professionnels (novembre 2016)**

Initié par la SNCF avec le soutien de l'association Orée, ce projet vise à fédérer les grandes entreprises utilisant des vêtements professionnels afin de constituer une filière de recyclage des textiles professionnels, dont le gisement est estimé à 15 000 tonnes. Les engagements des acteurs économiques visent à **caractériser les gisements de déchets potentiels et à établir un modèle économique** basé sur le

développement de la logistique inverse. Ce projet est construit en partenariat avec des PME françaises spécialisées dans l'effilochage et le nappage.

De son côté, l'État s'engage à mobiliser d'autres donneurs d'ordre pour atteindre une masse critique permettant de donner une viabilité à cette nouvelle filière en mutualisant les efforts des acteurs.

• ECV rechapage des pneus de poids lourds (février 2017)

Cet ECV est porté par le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères avec le soutien des fabricants de pneumatiques. Il s'inscrit dans une logique d'économie circulaire (« remanufacturing ») en permettant de prolonger la durée de vie des pneus et en faisant des économies de matières et en réduisant les émissions de CO₂. En effet, par rapport à un pneu non rechapable, un pneu rechapable permet de multiplier la durée de vie du pneumatique par 2,5 en moyenne et de réduire ainsi de 70 % la consommation de matières premières et de 50 % la production de déchets.

Cet ECV vise à **enrayer le désintérêt des logisticiens pour cette solution du rechapage** fortement concurrencé par les pneus « monovie » importés (la part de marché des pneus rechapables a fortement décliné ces dernières années - 8 points de part de marché depuis 2010 -, consécutivement à l'arrivée massive de ces pneus importés « low-cost ») et, in fine, à **préserver les 1 200 emplois industriels actuellement menacés**. Cet ECV permet d'élargir une approche centrée habituellement sur les émissions de gaz à effet de serre à une approche prenant en compte les aspects ressources. L'activité de rechapage est aussi créatrice d'emplois : à usage équivalent, un pneu rechapé génère 4,3 fois plus d'emplois qu'un pneu non rechapé importé.

• ECV relatif à la mise en place d'une filière de biocarburants aéronautiques durables en France (juin 2017)

Regroupant les sociétés Air France, Airbus, Total, Suez et Safran, cet ECV a été signé en juin 2017. Il vise à

améliorer le bilan carbone du secteur aéronautique en s'appuyant notamment sur une démarche d'économie circulaire à travers la valorisation en biocarburant des huiles usagées en bio-raffineries. L'ECV se structure autour d'une étude de faisabilité destinée à démontrer la viabilité économique et opérationnelle de l'utilisation régulière de biocarburants aéronautiques durables produits en France.

Cette étude permettra :

- d'analyser les gisements disponibles, et les possibilités de massification,
- d'examiner les filières technologiques associées,
- d'identifier les plateformes aéroportuaires cibles,
- d'étudier les modèles étrangers (mécanismes réglementaires et fiscaux) ayant permis de faire émerger des filières de biocarburant aéronautique.

Par ailleurs, elle contribuera à analyser et à lever les contraintes logistiques de certains aéroports français, ainsi qu'à assurer une bonne coordination avec les travaux menés au niveau international sur les biocarburants aéronautiques.

• ECV recyclage du verre plat du bâtiment (octobre 2017)

Les professionnels estiment qu'à peine 10 000 tonnes de verre plat sont aujourd'hui valorisées, soit environ 5 % du gisement total estimé à environ 200 000 tonnes. Cet ECV permet d'engager un travail collectif des organisations professionnelles concernées (FEDEREC Verre et FEDEREC BTP, FFPV, SNED, SRBTP) pour développer une filière de recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation avec pour **objectifs** :

- **40 000 tonnes collectées et triées annuellement à la fin de l'engagement ;**
- **80 000 tonnes collectées et triées annuellement en 2025.**

Le défi à relever est important car il implique une organisation optimisée d'un point de vue logistique et technique, notamment concernant le démantèlement et la collecte, mais également sur des problématiques de tri et de respect du cahier des charges du client final.

Cet engagement de 3 ans participera ainsi à l'atteinte des



objectifs nationaux de valorisation matière de 70 % des déchets du bâtiment en 2020.

- **ECV sur la valorisation des déchets de bois issus du bâtiment en cimenterie (janvier 2018)**

L'engagement est porté par le Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC), le syndicat national des entreprises de démolition (SNED), le syndicat des recycleurs du BTP (SRBTP) et la fédération des entreprises du recyclage, secteur Bois Federec palettes et bois. L'objectif est de **développer le gisement de déchets de bois du bâtiment, notamment celui des « fines de bois »** et de contribuer ainsi à la cible du secteur cimentier d'augmenter de 90 % la quantité de déchets de bois utilisés dans les processus de production du ciment à l'horizon 2020 par rapport à 2015 (soit une hausse annuelle de 80 000 tonnes).

Dans l'ensemble des ECV, les Ministères signataires jouent un rôle de facilitateur et d'impulsion sur les solutions possibles.

3. LE TÉMOIGNAGE DES ENTREPRISES DE L'AFEP CONCERNÉES PAR LES ECV

- **LafargeHolcim**

« La signature des engagements pour la croissance verte (ECV) aux côtés d'acteurs des filières du recyclage et de la construction permet l'accélération du développement du recyclage et de valorisation de déchets du BTP.

En cohérence avec ses objectifs en matière d'économie circulaire, LafargeHolcim explore ainsi dans le cadre de projets concrets tous les leviers permettant une utilisation plus efficace de la ressource : de la sensibilisation des maîtres d'ouvrage aux étapes de déconstruction et à l'intégration de produits recyclés, jusqu'à la valorisation énergétique de bois de déconstruction en alternative à l'enfouissement, en passant

par la promotion des possibilités d'introduction de granulats recyclés dans la norme béton. »

- **Saint Gobain**

« Saint Gobain soutient les 2 ECV déjà signés relatifs au recyclage :

- des déchets de plâtre ;
- du verre plat de déconstruction et de rénovation.

Saint Gobain soutient la démarche en cours sur le recyclage des plastiques pouvant le cas échéant faire l'objet d'ECV :

- PUM Plastique, la filiale du Groupe Saint-Gobain, s'est notamment engagée à augmenter de 300 000 tonnes la quantité de plastiques recyclés à horizon 2025, à raison de 275 000 tonnes de matériau réincorporées dans la fabrication de nouveaux produits et 25 000 tonnes de collecte supplémentaire.
- Saint-Gobain, Citeo, Total, et Syndifrais – le syndicat national des fabricants de produits laitiers frais, ont décidé de travailler ensemble pour contribuer à créer une filière industrielle de recyclage de polystyrène en France et valider en 18 mois sa faisabilité technique et économique. »

- **Arkema**

« L'analyse menée a confirmé la faisabilité technico-économique d'un nouveau procédé de recyclage du verre acrylique, pour autant que la collecte d'une part et le développement des débouchés d'autre part interviennent dans un cadre élargi, afin que les volumes en cause justifient un développement industriel ultérieur.

Aussi le projet le projet MMAtwo, de dimension européenne, a-t-il pris le relais au 1^{er} octobre 2018 du projet REVERPLAST, et va conduire à la mise au point d'un nouveau procédé de recyclage physico-chimique de PMMA. D'une durée de quatre ans, il implique treize partenaires (dont la société Heathland, coordonnateur), et quatre français (Arkema, Speichim, Ecologic et Ayming), et fait l'objet d'un soutien financier de la part de la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020. »

• Michelin

« L'engagement pour la croissance verte (ECV) sur le rechapage des pneumatiques a été lancé pour 3 ans en 2017. Michelin a été partie prenante de cet engagement signé par le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères (SNCP). Le SNCP a en effet permis d'agréger l'ensemble de la filière rechapage (manufacturiers, distributeurs, collecteurs, éco-organismes).

Modèle d'économie circulaire, le rechapage est la principale voie de réutilisation des pneumatiques pour les véhicules lourds. Cela consiste à réutiliser la carcasse d'un pneu en remplaçant sa bande de roulement pour prolonger la durée de vie du pneu. C'est un processus vertueux mais en perte de vitesse face à la concurrence de pneus mono-vie importés.

L'ECV a donc eu pour mission de valoriser le rechapage en écho à la feuille de route économie circulaire du gouvernement.

Sur le fond, cela s'est traduit par des actions concrètes :

- création d'une brochure pédagogique et d'un simulateur comparant pneus monovies et rechapables sur les plans environnemental et économique
- clarification de règles de mixage des pneumatiques qui pouvaient freiner l'acte de rechapage.
- contrôles de conformité à la réglementation européenne des pneus importés

Des actions sont encore à venir pour renforcer l'usage des pneus rechapés des flottes publiques et privées. L'Engagement pour la Croissance Verte est une démarche nouvelle, dynamique et innovante sur la forme.

Au-delà de l'impact en termes de communication, il peut constituer un puissant levier d'actions concrètes dès lors qu'il est soutenu tant par les professionnels que l'ensemble des administrations concernées. »

• Airbus

« Poursuivant les efforts engagés en matière d'Economie Circulaire, Airbus en partenariat avec Safran, Suez,

Air France, Total et les services de l'état a signé en 2017 un engagement pour la croissance verte (ECV) portant sur la mise en place d'une filière de production et de distribution de carburant aéronautique durable. Une première étude de faisabilité en cours qui devrait s'achever au premier semestre 2019 porte sur l'analyse des gisements disponibles et leur acceptabilité, sur les techniques de transformation, sur les modalités de distribution et de logistiques, incluant l'évaluation de la pertinence des plateformes aéroportuaires cibles pour la réalisation ultérieure des opérations de démonstration.

En complément des efforts de réduction que procure un meilleur design des appareils, une gestion de l'espace aérien optimisée (ATM), certaines mesures de compensation et l'utilisation de carburants aéronautiques durables doivent permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction de moitié des émissions de CO₂ du secteur à l'horizon 2050 (base 2005) tout en assurant une croissance neutre en carbone dès 2020.

Une action essentielle pour soutenir la croissance durable du secteur. »

• Air France

« Au travers de l'engagement pour la croissance verte (ECV) sur la filière de biocarburants aéronautiques durables, la Compagnie Air France et quatre partenaires industriels privés se sont engagés, avec l'Etat, dans une étude de faisabilité. Cette étude est destinée à trouver les conditions de viabilité économique et opérationnelle de production et de l'utilisation de biocarburants aéronautiques durables en France. L'ambition partagée est double : faire progresser un sujet complexe qui nécessite de mobiliser l'ensemble de la chaîne de valeur avec le support de politiques volontaristes et incitatives et l'inscrire dans le cadre de l'économie circulaire garantissant ainsi sa durabilité. Ces travaux aident à construire une vision partagée sur les opportunités, les freins et les perspectives. Par ailleurs, ce nouveau mode de travail collaboratif, offre également la possibilité aux partenaires privés d'élargir pleinement leurs connaissances dans les domaines de compétences qui ne sont pas les leurs, en partageant leurs expertises, apportant ainsi un nouveau



regard. Travaillant de manière agile (conférences téléphoniques), les acteurs privés partagent également leurs expériences. Les acteurs publics (DGAC, DGECC et DGE) quant à eux, doivent accompagner les réflexions sur les mécanismes volontaristes et incitatifs qui pourraient être envisagés. Ils facilitent activement le processus de collaboration entre les parties. »

• Safran

« Depuis de nombreuses années, Safran travaille avec succès à des produits plus économes en carburant, moins polluants et moins bruyants. Responsable et soucieux de réduire son empreinte environnementale, notre Groupe soutient pleinement le développement des carburants alternatifs durables. Pour contribuer à l'émergence d'une véritable filière de biocarburants pour l'aéronautique et accélérer la réduction des émissions de carbone, Safran met sans réserve son expertise et sa détermination au service de l'engagement pour la croissance verte (ECV) sur la filière de biocarburants aéronautiques durables, en y apportant son expertise sur l'usage des carburants alternatifs, leur logistique et leur impact environnemental.

Le principe des ECV, réunissant autour de la table les industriels du domaine et les services de l'Etat, sous le pilotage de la DGAC et DGECC, la structuration du travail et le réel engagement de l'ensemble des acteurs ont permis un travail réellement collaboratif et d'ores et déjà extrêmement fructueux ».

• Suez

« L'économie circulaire, seul modèle susceptible de déconnecter croissance et consommation des ressources, nécessite de faire évoluer les règles du jeu inhérentes à l'économie linéaire. Il faut à la fois modifier les réglementations en vigueur et en produire de nouvelles. Dans ce contexte, SUEZ estime que les ECV sont des outils puissants pour expérimenter de nouvelles modalités d'organisation, d'autant qu'ils se

définissent par une approche multi-acteurs. La production de biocarburants aéronautiques, notamment nécessite de revisiter des règles à la fois contractuelles et techniques. C'est l'objet de l'ECV Biocarburants aéronautiques avancés qui aux côtés de SUEZ rassemble Total, AIR France, AIRBUS et SAFRAN.

Dans le cadre de cet ECV, SUEZ contribue à l'émergence d'une nouvelle filière de valorisation des déchets et à la production de carburants alternatifs pour le secteur aérien. SUEZ apporte ainsi son expertise de leader mondial dans la gestion intelligente et durable des ressources en pilotant le groupe de travail portant sur les gisements mobilisables en France. Le département R&D de SUEZ alimente également l'étude sur les procédés de production de biocarburants aéronautiques. »

• Total

« L'engagement pour la croissance verte (ECV) sur la filière de biocarburants aéronautiques durables consiste en une étude de faisabilité, à livrer mi-2019, visant à confirmer la viabilité économique et opérationnelle de l'utilisation régulière de biocarburants aéronautiques durables produits en France pour l'aviation. Réunissant les acteurs majeurs et de taille mondiale du secteur, Airbus, Safran, Air France, Total et Suez, il s'attachera à évaluer les gisements de matières premières dont la France est riche, à identifier les filières technologiques, notamment françaises, à mettre en place, en profitant des développements récents comme la bioraffinerie de La Mède de Total. Il proposera les schémas logistiques pour approvisionner les plateformes aéroportuaires, l'Etat assurant le soutien nécessaire en matière de réglementation spécifique au transport aérien, du point de vue des matières premières et en utilisant l'expérience acquise en matière de biocarburants à usage routier. Si les facteurs clés de succès sont réunis à l'issue de cette étude, une seconde phase industrielle est envisagée. »

Présentation de l'Afep

L'Association française des entreprises privées (Afep) réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France. Elle compte 120 membres et dispose d'un bureau à Paris et à Bruxelles.

L'Afep a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique reposant sur un développement durable. Elle porte la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales.

L'Afep intervient dans l'élaboration des réglementations françaises et européennes à caractère horizontal. Elle intervient de façon intersectorielle notamment sur les questions d'environnement, parmi lesquelles l'économie circulaire, le changement climatique, la transition énergétique, la biodiversité et la responsabilité sociétale des entreprises. Elle est à l'origine d'initiatives variées dans le domaine du développement durable, telles que : les engagements économie circulaire des entreprises, la promotion des villes durables en France et à l'international, l'engagement climat des entreprises à l'échelle internationale, la mobilisation des entreprises et des territoires afin d'intégrer l'économie circulaire dans l'agenda mondial pour l'action climatique et les engagements des dirigeants d'entreprises en faveur de la biodiversité. L'Association a publié un rapport en décembre 2015 présenté à la COP 21 sur les bonnes pratiques favorables à l'économie circulaire déjà mises en place par les entreprises. Elle a rendu publics en février 2017, les 100 engagements de 33 entreprises en faveur de l'économie circulaire. Ce document constitue le suivi 2018 de ces engagements et présente les nouvelles initiatives.





www.afep.com

Contacts à Paris :
François-Nicolas Boquet / fn.boquet@afep.com
et environnement@afep.com

à Bruxelles :
Justine Richard-Morin / j.richard-morin@afep.com



Association française des entreprises privées

11, avenue Delcassé 75008 Paris / 4-6, rue Belliard 1040 Bruxelles